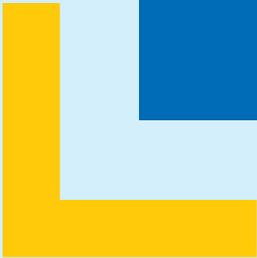




Annuaire général 2018-2019
**Faculté des sciences
de l'éducation**
Études supérieures

Université 
de Montréal et du monde.

registraire.umontreal.ca



FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION / CALENDRIER 2018-2019

JUILLET 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOUT 2018

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- 22 Direction
- 30 Assemblée facultaire

SEPTEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

- 3 Jour férié AM
- 5 Direction
- 12 CCE PM
- 19 Direction AM
- 19 Conseil PM
- Renouv. adj. et perm.

OCTOBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 3 Direction
- 4 Assemblée facultaire
- 8 Jour férié
- 10 CCE
- 17 Direction
- 17 Conseil PM
- Promotions
- 22-26 Période d'activités libres
- 31 Direction

NOVEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

- 1 Assemblée facultaire
- 7 CCÉ
- 14 Direction AM
- 14 Conseil PM
- 28 Direction
- 29 Assemblée facultaire

DECEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- 5 CCÉ PM
- 12 Direction AM
- 12 Conseil PM :
- AÉR pour juin 2019
- 24-31 Jours fériés

1-2 Jours fériés

- 9 Affaires professorales AM
- 9 CCÉ PM
- 16 Direction AM
- 16 Conseil de faculté PM
- Renouv. chargé d'enseign.
- 23 Affaires professorales
- 30 Direction
- 31 Assemblée facultaire

JANVIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- 6 Affaires professorales AM
- 6 CCÉ PM
- 13 Direction AM
- 13 Conseil PM
- 20 Affaires professorales
- 27 Direction
- 28 Assemblée facultaire

FEVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

4-8 Période d'activités libres

- 6 Affaires professorales AM
- 6 CCÉ PM
- 13 Direction AM
- 13 Conseil PM
- Prix
- 20 Affaires professorales
- 27 Direction
- 28 Assemblée facultaire

MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

3 Affaires professorales AM

- 3 CCÉ PM
- 10 Direction AM
- 10 Conseil PM
- AÉR, renouv. assoc. et invité
- 17 Affaires professorales
- 19-22 Jours fériés (Pâques)
- 24 Direction
- 25 Assemblée facultaire

AVRIL 2019

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

1 Affaires professorales AM

- 1 CCÉ PM
- 8 Direction AM
- 8 Conseil PM
- 15 Affaires professorales
- 20 Jour férié
- 22 Direction
- 23 Assemblée facultaire
- 29 Affaires professorales AM
- 29 CCÉ PM

MAI 2019

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- 5 Direction AM
- 5 Conseil PM
- 12 Affaires professorales
- 19 Direction
- 24 Jour férié

JUIN 2019

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Ass. Facultaire
9 h 30 à 10 h 30

CCÉ
13 h 30 à 15 h

Conseil
13 h 30 à 16 h

Aff. Professorales
9 h à midi

Direction
9 h à midi

Table des matières

Introduction et Direction	9-1
Départements et liste des programmes	9-1
FORMATION PROFESSIONNELLE EN ÉDUCATION	
2-800-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires	9-2
2-801-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en administration de l'éducation	9-3
2-801-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation	9-4
2-801-6-4 Microprogramme de deuxième cycle d'approfondissement en administration de l'éducation	9-4
2-811-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en didactique	9-5
2-811-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en didactique et intégration des matières	9-5
2-812-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en sciences de l'éducation	9-6
2-801-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des compétences	9-6
2-832-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire	9-7
2-801-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement en éducation	9-7
2-823-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique des TIC	9-8
2-823-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en insertion professionnelle en enseignement	9-8
2-855-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique du français	9-9
2-855-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques	9-9
2-855-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - Élèves handicapés	9-10
2-855-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - Élèves en difficulté d'adaptation et de comportement	9-10
2-823-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - Soutien à l'apprentissage	9-11
2-814-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé	9-11
2-823-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers	9-12
2-853-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en petite enfance: approche interprofessionnelle	9-12

... suite

Information à jour le 10 septembre 2018

2-801-1-3	D.E.S.S. en administration des systèmes d'éducation et de formation	9-13
2-800-1-2	D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires	9-13
2-801-1-2	D.E.S.S. en administration de l'éducation	9-14
2-812-1-2	D.E.S.S. en éducation, option générale	9-15
2-811-1-2	D.E.S.S. en éducation, option didactique	9-16
2-823-1-2	D.E.S.S. en éducation, option intervention éducative	9-16
2-855-1-2	D.E.S.S. en éducation, option orthopédagogie	9-17
2-801-1-6	D.E.S.S. en évaluation des compétences	9-17
2-253-1-1	D.E.S.S. en petite enfance : approche interprofessionnelle	9-18
2-801-1-4	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option administration de l'éducation	9-19
2-811-1-1	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option didactique	9-19
2-811-1-3	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option enseignement au secondaire	9-20
2-801-1-5	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option évaluation des compétences	9-22
2-812-1-3	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option générale	9-22
2-823-1-1	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option intervention éducative	9-23
2-855-1-3	Maîtrise en éducation (M. Éd.), option orthopédagogie	9-23

FORMATION À LA RECHERCHE

2-801-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option administration de l'éducation	9-24
2-805-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option andragogie	9-25
2-811-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option didactique	9-25
2-817-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option éducation comparée et fondements de l'éducation	9-26
2-850-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option mesure et évaluation en éducation	9-26
2-813-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option psychopédagogie	9-27
2-814-1-0	Maîtrise en sciences de l'éd. (M.A.), option pédagogie universitaire des sciences médicales	9-28
3-801-1-1	Doctorat en administration de l'éducation (D. Éd.)	9-28
3-801-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.), option administration de l'éducation	9-29
3-805-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.), option andragogie	9-30
3-811-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.) option didactique	9-30
3-817-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.) option éducation comparée et fondements de l'éducation	9-31
3-850-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.) option mesure et évaluation en éducation	9-31
3-813-1-0	Doctorat en sciences de l'éd. (Ph. D.) option psychopédagogie	9-32

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Information à jour le 10 septembre 2018

ANCRÉE DANS SA COMMUNAUTÉ ET OUVERTE SUR LE MONDE

Cette année, nous célébrons le cinquantième anniversaire de notre Faculté. C'est le 17 mars 1965, dans la foulée du rapport Parent, que la Faculté fut fondée, afin que les universités francophones puissent prendre en main la formation professionnelle en éducation. La Faculté des sciences de l'éducation est logée au pavillon Marie-Victorin, nom du célèbre botaniste, grand éducateur et fondateur du Jardin botanique de Montréal. L'immeuble fut acheté de la Congrégation des religieuses Jésus-Marie en 1967. Cette acquisition revêt une grande importance, puisqu'elle est le point de départ du projet d'expansion de l'Université de Montréal.

Notre Faculté a formé, depuis sa création, près de 19 000 enseignants et administrateurs du réseau scolaire, qui jouent un rôle prépondérant dans le milieu de l'éducation. Son dynamisme est assuré par le travail du personnel, enseignant et non enseignant, qui déploie des efforts constants pour répondre aux besoins des étudiants. Par ailleurs, notre offre de formation n'a cessé de se renouveler pour répondre aux défis d'une société en perpétuel changement.

Depuis 50 ans, notre renommée n'est plus à faire en ce qui a trait à la formation des enseignants, au développement de la recherche en éducation et à l'engagement auprès du milieu scolaire. Chaque année, nombreux sont nos étudiants, nos chercheurs et nos professeurs qui remportent de prestigieux prix et distinctions.

Ancrée dans sa communauté, notre Faculté l'est encore plus profondément depuis l'ouverture de L'extension : Centre de soutien en pédagogie et en santé. Ouverte sur le monde, notre Faculté a multiplié les ententes à l'international pour encourager les échanges et la mobilité de nos étudiants.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon Marie-Victorin
90, avenue Vincent-D'Indy
H2V 2S9

Adresse postale

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7

DIRECTION

Doyenne : Pascale Lefrançois

Vice-doyenne aux études de 1er cycle : Josainne Robert
Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : Serge J. Larivée
Vice-doyen au développement : Ahlem Ammar
Secrétaire de faculté : Serge J. Larivée (par intérim) et Roseline Garon (à compter de janvier 2019)

Directrice du Centre de formation initiale des maîtres : Annie Malo
Directeur des services administratifs : David Champigny

Directeurs des départements

Département de didactique : Jesús Vazquez-Abad
Département d'administration et fondements de l'éducation : David D'Arrioso
Département de psychopédagogie et d'andragogie : Nadia Desbiens

DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION

Les champs d'études portent sur les aspects généraux de l'éducation :

- Immigration et diversité ethnoculturelle
- Idéologie et éthique
- Perspectives internationales et comparatives
- Équité, efficacité et qualité
- Objectifs, outils et pratiques d'évaluation
- Modes, pratiques et outils de gestion
- Changement et politiques
- Milieus défavorisés
- Travail et pratiques professionnelles

DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Le champ d'études est l'apprentissage et l'enseignement de chacune des disciplines enseignées, soit dans le cadre scolaire, à l'ordre primaire, secondaire, collégial ou universitaire, soit dans les milieux non scolaires. Mentionnons en particulier :

- les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces disciplines
- l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés à chacune de ces disciplines
- l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages dans chacune de ces disciplines
- l'élaboration de méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques reliés à une discipline.

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

Les champs d'études de la psychopédagogie

Le processus d'apprentissage en lien avec des élèves de divers groupes d'âges au sein de différents contextes sociaux (défavorisation, pluriethnicité). Les pratiques enseignantes, la formation en enseignement, les stages, l'analyse de pratiques visant à soutenir l'apprentissage des élèves.

Les champs d'études de l'orthopédagogie

Les difficultés rencontrées par les élèves et les étudiants (difficultés d'apprentissage, troubles de comportement, incapacités intellectuelles) ainsi que les questions relatives à leur adaptation sociale et scolaire (autorégulation, modèles de service, programmes d'intervention, conception de produits pédagogiques adaptés).

Les champs d'études de l'andragogie

Les caractéristiques de l'apprenant adulte et des contextes d'apprentissage. Les processus et pratiques d'apprentissage des adultes (contraintes et particularités). Les processus et stratégies d'enseignement aux adultes en divers contextes (contexte scolaire, formation en entreprise, formation continue, hors contexte scolaire) et à leur impact. La formation des formateurs d'adultes.

Plusieurs autres problématiques transversales sont présentes dans les activités d'enseignement et de recherche de nos professeurs : la persévérance et l'abandon scolaire, la pédagogie interculturelle, les relations école/famille/milieu, la motivation scolaire, le travail en groupe, la gestion de classe, l'équité et l'égalité des chances, l'accessibilité universelle, les communautés d'apprentissage.

CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES (CFIM)

Directrice : Annie Malo

Le Centre a la responsabilité de la formation initiale des maîtres et, plus spécifiquement, de l'orientation, du développement et de l'évaluation des programmes facultaires de formation des maîtres, sous l'autorité du Conseil de la Faculté.

Programmes du CFIM

En sus de divers programmes de 1er cycle, le Centre de formation initiale des maîtres est responsable de la M. Éd. en enseignement au secondaire.

LISTE DES PROGRAMMES

Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires **2-800-6-0**

Microprogramme de deuxième cycle en administration de l'éducation **2-801-6-0**

Microprogramme de deuxième cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation **2-801-6-1**

Microprogramme de deuxième cycle d'approfondissement en administration de l'éducation **2-801-6-4**

Microprogramme de deuxième cycle en didactique	2-811-6-1
Microprogramme de deuxième cycle en didactique et intégration des matières	2-811-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en sciences de l'éducation	2-812-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des compétences	2-801-6-2
Microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire	2-832-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement en éducation	2-801-6-3
Microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique des TIC	2-823-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en insertion professionnelle en enseignement	2-823-6-1
Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique du français	2-855-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques	2-855-6-1
Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - élèves handicapés	2-855-6-2
Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - élèves en difficulté d'adaptation et de comportement	2-855-6-3
Microprogramme de deuxième cycle en soutien à l'apprentissage	2-823-6-2
Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé	2-814-6-0
Microprogramme de deuxième cycle en soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers	2-823-6-3
Microprogramme de deuxième cycle en petite enfance : approche interprofessionnelle	2-253-1-1
D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires	2-800-1-2
D.E.S.S. en administration de l'éducation	2-801-1-2
D.E.S.S. en administration des systèmes d'éducation et de formation	2-801-1-3
D.E.S.S. en éducation	
Options :	
Générale	2-812-1-2
Didactique	2-811-1-2
Intervention éducative	2-823-1-2
Orthopédagogie	2-855-1-2
D.E.S.S. en évaluation des compétences	2-801-1-6
D.E.S.S. en petite enfance : approche interprofessionnelle	2-253-6-1

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Options :

Administration de l'éducation	2-801-1-4
Didactique	2-811-1-1
Enseignement au secondaire	2-811-1-3
Évaluation des compétences	2-801-1-5
Générale	2-812-1-3
Intervention éducative	2-823-1-1
Orthopédagogie	2-855-1-3

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.)

Options :

Administration de l'éducation	2-801-1-0
Andragogie	2-805-1-0
Didactique	2-811-1-0
Éducation comparée et fondements de l'éducation	2-817-1-0
Mesure et évaluation en éducation	2-850-1-0
Psychopédagogie	2-813-1-0
Pédagogie universitaire des sciences médicales	2-814-1-0

Doctorat en administration de l'éducation (D. Éd.) 3-801-1-1**Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.)**

Options:

Administration de l'éducation	3-801-1-0
Andragogie	3-805-1-0
Didactique	3-811-1-0
Éducation comparée et fondements de l'éducation	3-817-1-0
Mesure et évaluation en éducation	3-850-1-0
Psychopédagogie	3-813-1-0

FORMATION PROFESSIONNELLE EN ÉDUCATION

Programme 2-800-6-0

Version 00 (A16)

Microprogramme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Offerte aux professionnels de l'éducation qui se destinent ou entament une carrière de direction d'établissement scolaire, la formation professionnelle de 2^e cycle en leadership et gestion des établissements scolaires vise à les préparer à exercer un leadership centré sur l'apprentissage et sur la mobilisation des personnes autour d'un projet d'établissement partagé, contribuant ainsi de manière marquée à la réussite éducative de tous. Ce microprogramme se veut une ouverture à cette formation.

Orientée vers le développement de compétences professionnelles, cette formation favorise la mise en oeuvre de pratiques particulièrement adaptées aux réalités qui caractérisent la grande région métropolitaine et sa couronne, notamment la défavorisation, la diversité ethnoculturelle, la concurrence scolaire et la recherche de l'excellence, ainsi qu'aux divers enjeux d'équité, de qualité et d'efficacité qui en découlent. Ces réalités ne sont cependant pas exclusives à cette région et la formation permet de développer les compétences nécessaires afin de relever les défis diversifiés qui se présentent dans la carrière de toutes les directions d'établissement scolaire.

Éclairée par la recherche et ancrée dans les réalités du milieu scolaire, cette formation permet à l'étudiant d'acquérir des savoirs issus de diverses disciplines contributives au champ de l'administration de l'éducation et de se construire une vision et une identité de leader, éléments essentiels au développement de ses compétences. Ce faisant, elle lui permettra d'assumer les fonctions associées aux différents domaines dans lesquels s'inscrit le travail attendu des directions d'établissement scolaire au Québec, soit la gestion des services éducatifs, la gestion de l'environnement éducatif, la gestion du personnel scolaire et la gestion des ressources matérielles et financières. À ces quatre grands domaines s'ajoute la gestion du changement, dont la responsabilité, ici comme ailleurs, incombe aux directions d'établissement scolaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (leadership et gestion des établissements scolaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ou d'une expérience pertinente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières au leadership et à la gestion d'un établissement scolaire ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle;
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Transfert

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

3. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A Activité d'introduction et d'intégration des compétences

Obligatoire - 6 crédits.

ETA 6800	3	Introduction à la direction d'un établissement scolaire
ETA 6825	3	Laboratoire de leadership en éducation

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

ETA 6801	3	Approche éducative de la direction d'un établissement scolaire
ETA 6802	3	Organisation de l'environnement éducatif
ETA 6803	3	Gestion des personnels scolaires
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1
ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2

Programme 2-801-6-0

Version 01 (H07)

Microprogramme de deuxième cycle en administration de l'éducation

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture à une formation de 2e cycle en gestion de l'éducation de façon à le préparer à oeuvrer dans ce

domaine tout en favorisant la poursuite des études vers l'obtention d'un D.E.S.S. ou d'une maîtrise.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en administration de l'éducation
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ETA 6900	3	Introduction à l'administration de l'éducation
----------	---	--

Bloc 70B

Option - 12 crédits.

Les cours ETA 69611 et ETA 69612 sont équivalents au cours ETA 6961, ETA 6961A ou ETA6961B.

Les cours ETA 69811 et ETA 69812 sont équivalents au cours ETA 6981.

Les cours ETA 69831 et ETA 69832 sont équivalents au cours ETA 6983.

ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6105	3	Efficacité, équité et qualité en éducation
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6160	3	École et société
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
ETA 6655	3	Pratique professionnelle et éthique
ETA 6901	3	L'enseignant, le système éducatif québécois
ETA 6906	3	Théories des organisations d'éducation
ETA 6912	3	Gestion des ressources humaines en éducation
ETA 6917	3	Étude comparée en administration de l'éducation
ETA 6925	3	Leadership et animation
ETA 6934	3	Enjeux des systèmes d'éducation
ETA 6935	3	Prise de décision en administration de l'éducation
ETA 6937	3	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives
ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention

ETA 6947	3	Planification en gestion scolaire
ETA 6959	3	Analyse d'expériences administratives 1
ETA 69611	0	Pratique professionnelle 1.1
ETA 69612	3	Pratique professionnelle 1.2
ETA 6962	3	Stage en administration de l'éducation 1
ETA 6964	3	Pratique professionnelle 2
ETA 6966	3	Analyse d'expériences administratives 2
ETA 6972	3	Gestion des conflits en éducation
ETA 6978	3	Gestion de l'environnement éducatif
ETA 6979	3	Politique d'encadrement, services adaptés
ETA 6980	3	Gestion des activités éducatives
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1
ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2
ETA 6982	3	Gestion des informations et de la communication
ETA 69831	0	Savoirs institutionnels 2.1
ETA 69832	3	Savoirs institutionnels 2.2
ETA 6984	3	Gestion des ressources matérielles et financières
ETA 6986	3	Étude de problèmes de gestion
ETA 6996	3	Comportement organisationnel en milieu d'éducation
ETA 6997	3	Séminaire thématique en administration 1
ETA 6998	3	Séminaire thématique en administration 2

Programme 2-801-6-1

Version 03 (A16)

Microprogramme de deuxième cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation**OBJECTIFS**

L'objectif de ce programme est d'offrir aux analystes des divers services et aux cadres et futurs cadres des commissions scolaires, des cégeps et des universités, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation équivalente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français;
- Faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ETA 6906 3 Théories des organisations d'éducation

Bloc 70B

Option - 12 crédits.

Les cours ETA 69611 et ETA 69612 sont équivalents au cours ETA 6961.

ETA 6105	3	Efficacité, équité et qualité en éducation
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6160	3	École et société
ETA 6401	3	Leadership et vie pédagogique au post-secondaire
ETA 6655	3	Pratique professionnelle et éthique
ETA 6803	3	Gestion des personnels scolaires
ETA 6807	3	Communications et relations interpersonnelles
ETA 6808	3	Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation
ETA 6917	3	Étude comparée en administration de l'éducation
ETA 6934	3	Enjeux des systèmes d'éducation
ETA 6935	3	Prise de décision en administration de l'éducation
ETA 6937	3	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives
ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention
ETA 6947	3	Planification en gestion scolaire
ETA 6957	3	Administration de l'enseignement universitaire
ETA 6958	3	Administration de l'enseignement collégial
ETA 69611	0	Pratique professionnelle 1.1
ETA 69612	3	Pratique professionnelle 1.2
ETA 6964	3	Pratique professionnelle 2
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1
ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2
ETA 69831	0	Savoirs institutionnels 2.1
ETA 69832	3	Savoirs institutionnels 2.2
ETA 6986	3	Étude de problèmes de gestion
ETA 6996	3	Comportement organisationnel en milieu d'éducation
ETA 6997	3	Séminaire thématique en administration 1
ETA 6998	3	Séminaire thématique en administration 2
PLU 6040	3	Éducation : construction des rapports ethniques

Programme 2-801-6-4

Version 01 (A09)

Microprogramme de deuxième cycle d'approfondissement en administration de l'éducation

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle (approfondissement en administration de l'éducation) s'adresse aux étudiants qui ont terminé un D.E.S.S. et souhaitent poursuivre leurs études pour obtenir une M. Éd. (administration de l'éducation).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (approfondissement en administration de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété au moins un D.E.S.S. (administration de l'éducation), ou un D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)
- avoir obtenu, au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La durée maximale est de sept trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Les cours ETA 69071 et ETA 69072 sont équivalents au cours ETA 6907, ETA 6907A ou ETA 6907B.

ETA 69071	0	Séminaire d'essai professionnel 1
ETA 69072	6	Séminaire d'essai professionnel 2
ETA 6999	3	Séminaire de projet professionnel

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle du Département d'administration et fondements de l'éducation.

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-811-6-1

Version 01 (E08)

Microprogramme de deuxième cycle en didactique

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Offrir une formation continue par petits blocs aux enseignants et aux conseillers pédagogiques, compte tenu des exigences de leur profession.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (didactique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il

veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente

- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle en didactique
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

DID 6290	3	Séminaire d'intégration en didactique 1
DID 6295	3	Séminaire d'intégration en didactique 2

Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique (cours de sigle DID).

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal, sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Programme 2-811-6-0

Version 01 (E08)

Microprogramme de deuxième cycle en didactique et intégration des matières

L'admission à ce programme, sous la responsabilité du Département de didactique, est faite par cohorte.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins en formation des enseignants et des conseillers pédagogiques dans le domaine de l'intégration des matières et le développement, chez les élèves, de compétences transversales.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (didactique et intégration des matières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle en didactique
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

DID 6290	3	Séminaire d'intégration en didactique 1
DID 6295	3	Séminaire d'intégration en didactique 2

Bloc 70B

Obligatoire - 6 crédits.

DID 6070	3	Enseignement des matières scolaires
DID 6075	3	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique (cours de sigle DID).

Bloc 70D

Option - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation, sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique (Cours de sigles DID, EDU, ETA, PED et PPA).

Programme 2-812-6-0

Version 00 (A98)

Microprogramme de deuxième cycle en sciences de l'éducation

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Ce microprogramme de deuxième cycle vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture aux études supérieures à l'intérieur d'une formation courte, à cibler des problématiques pour lesquelles la formation continue est requise dans le contexte de la réforme en éducation et à préparer le personnel à l'implantation de la politique ministérielle sur la formation continue du personnel scolaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert

L'étudiant admis au microprogramme de deuxième cycle avec une moyenne d'au moins 3,0 au 1er cycle est aussi admissible au D.E.S.S. ou à la M. Éd. (éducation). option générale. Dans les autres cas, une moyenne de 3,0 au terme du microprogramme rend admissible pour le passage au D.E.S.S.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois

ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

L'étudiant s'inscrit aux trois cours obligatoires de l'un des blocs 70A Didactique, Études et administration de l'éducation ou Psychopédagogie et andragogie.

Bloc 70A Didactique

Obligatoire - 3 crédits de l'un des blocs 70A.

Bloc 70A Études et administration de l'éducation

Obligatoire - 3 crédits de l'un des blocs 70A.

Bloc 70A Psychopédagogie et andragogie

Obligatoire - 3 crédits de l'un des blocs 70A.

PPA 6054	1	Synthèse et intégration
----------	---	-------------------------

Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation en autant qu'ils ciblent le thème du microprogramme (cours de sigle DID, EDU, ETA, PED et PPA).

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Le cours au choix peut être pris soit pendant le microprogramme, soit pendant le D.É.S.S. Un seul cours au choix (3 cr.) sur 30 crédits.

Programme 2-801-6-2

Version 02 (A14)

Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des compétences

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Ce programme vise à offrir une formation courte aux acteurs des milieux de l'éducation et de la formation professionnelle qui souhaitent acquérir des habiletés pour effectuer l'évaluation des compétences, sans pour autant devenir des spécialistes de l'évaluation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (évaluation des compétences), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en évaluation des compétences
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert

Pour transférer du microprogramme de deuxième cycle au D.E.S.S. et à la M. Éd. (évaluation des compétences), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

Certains cours réussis au microprogramme de deuxième cycle peuvent être transférés à la M.A (mesure et évaluation).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

ETA 6065	3	Évaluation et compétences
ETA 65221	0	Analyse d'expérience en évaluation 1
ETA 65222	6	Analyse d'expérience en évaluation 2
ETA 6541	3	Instruments pour l'évaluation

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

ETA 6010	3	Programme de lectures individuelles
ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6509	3	Concepts fondamentaux en éducation
ETA 6538	3	TIC et évaluation
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

Choisir dans la banque de cours de la Faculté des Sciences de l'éducation.

Programme 2-832-6-0

Version 02 (E15)

Microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire) a pour objectifs d'initier les étudiants à la pédagogie de l'enseignement postsecondaire (ordre d'enseignement collégial ou universitaire) soit aux théories de l'apprentissage, à la planification, aux méthodes d'enseignement, à l'évaluation, encadrement et aux technologies de l'information; d'assurer les bases d'une formation initiale à l'enseignement postsecondaire; d'outiller les professeurs dans les différentes facettes de la profession enseignante.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 15 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui
PLU 6038	3	Enseigner à l'université aujourd'hui

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DID 6075	3	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC
PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences
PPA 6276	3	Gestion de classe
PPA 6616	3	Encadrement aux études supérieures

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

EDU 6646	3	Stage en enseignement collégial
EDU 6647	3	Stage en enseignement universitaire
EDU 6656	3	Internat d'expérience pédagogique

Bloc 70D

Option - Maximum 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures par la FSE.

Programme 2-801-6-3

Version 00 (A04)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement en éducation

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Offrir aux personnels cadres et de direction des établissements scolaires une formation complémentaire axée sur les problèmes reliés à l'implantation de réformes et à la gestion du changement.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (gestion du changement en éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en changement en éducation

- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention
ETA 6966	3	Analyse d'expériences administratives 2

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Les cours ETA 69611 et ETA 69612 sont équivalents au cours ETA 6961, ETA6961A ou ETA6961B.

ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
ETA 69611	0	Pratique professionnelle 1.1
ETA 69612	3	Pratique professionnelle 1.2
ETA 6964	3	Pratique professionnelle 2
ETA 6986	3	Étude de problèmes de gestion

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation (sigle DID, EDU, ETA, PED ou PPA).

Programme 2-823-6-0

Version 00 (A04)

Microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique des TIC

Ce programme, sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie, est offert à des cohortes hors campus.

OBJECTIFS

Le programme vise l'amélioration de la pratique de l'enseignement par l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux enseignants et aux formateurs de préciser leurs besoins en matière de technologie et de se rencontrer en vue de créer un réseautage. Il favorise en outre la poursuite des études vers l'obtention d'un D.E.S.S. en éducation ou d'une maîtrise en éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (intégration pédagogique des TIC), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en intégration pédagogique des

TIC

- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

PPA 6005	1	Séminaire: développement professionnel 1
PPA 6006	1	Séminaire développement professionnel 2
PPA 6007	1	Séminaire: développement professionnel 3
PPA 6224	3	Pédagogie et intégration des TIC
PPA 6226	3	Recherches, tendances en technopédagogie
PPA 6256	3	Analyse de pratiques pédagogiques
PPA 6609	3	Atelier d'intégration du web

Programme 2-823-6-1

Version 00 (A04)

Microprogramme de deuxième cycle en insertion professionnelle en enseignement

OBJECTIFS

Répondre aux demandes du milieu en matière de soutien à l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (insertion professionnelle en enseignement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- pour le profil Enseignants, être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en enseignement
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- pour le profil Enseignants, se situer dans un contexte d'insertion professionnelle dans la profession enseignante
- pour le profil Mentors, être un enseignant ou un professionnel de l'éducation expérimenté.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle et peut être suivi selon l'un des deux profils suivants :

- profil Enseignants
- profil Mentors

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 4 crédits obligatoires de tronc commun et 11 crédits obligatoires propres au profil choisi.

Bloc 70A

Obligatoire - 4 crédits.

Bloc 70B Profil enseignants

Obligatoire - 11 crédits de l'un des profils (bloc 70B).

Bloc 70B Profil Mentors

Obligatoire - 11 crédits de l'un des profils (bloc 70B).

Programme 2-855-6-0

Version 01 (H13)

Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique du français

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de développer ses compétences dans le domaine de l'adaptation scolaire et plus particulièrement de la didactique du français.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle (orthodidactique du français), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le candidat titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation d'une université anglophone ou hors Québec devra avoir réussi, avant d'être admis, un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires

et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

DID 6208	3	Littérature et difficultés d'apprentissage
DID 6226	3	Évaluation en didactique du français
DID 6484	3	Difficultés et troubles d'apprentissage du français
EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures à la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-855-6-1

Version 01 (H13)

Microprogramme de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Le programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de développer ses compétences dans le domaine de l'adaptation scolaire et plus particulièrement de la didactique des mathématiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle (orthodidactique des mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le candidat titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation d'une université anglophone ou hors Québec devra avoir réussi, avant d'être admis, un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

DID 6740	3	Difficultés spécifiques d'apprentissage des mathématiques
DID 6741	3	Évaluation en didactique des maths
DID 6745	3	Jeux et résolution de problèmes mathématiques
EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures à la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-855-6-2

Version 00 (H13)

Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - Élèves handicapés

Programme sous la responsabilité du Département de didactique et du Département de psychopédagogie et d'andragogie

OBJECTIFS

L'objectif général de ce microprogramme de deuxième cycle est de contribuer à la formation des intervenants oeuvrant auprès d'élèves handicapés. L'intégration à la classe régulière d'élèves handicapés demande

- un renouvellement des conceptions liées à l'enseignement et à l'apprentissage en contexte d'adaptations orthopédagogiques afin de faciliter la réalisation d'activités et assurer l'inclusion pédagogique,
- une meilleure connaissance des différents profils d'élèves et c) la transmission de nouveaux contenus permettant l'adaptation des pratiques de classe visant la réussite de tous.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (orthopédagogie - élèves handicapés), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le candidat titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation d'une université anglophone ou hors Québec devra avoir réussi, avant d'être admis, un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme de deuxième cycle. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

DID 6485	3	Handicaps sensoriels et apprentissage
EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie
PPA 6301	3	Troubles envahissants du développement
PPA 6429	3	Accessibilité et incapacité intellectuelle

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures à la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-855-6-3

Version 00 (H13)

Microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie - Élèves en difficulté d'adaptation et de comportement

Programme sous la responsabilité du Département de didactique et du Département de psychopédagogie et d'andragogie

OBJECTIFS

L'objectif général de ce microprogramme de deuxième cycle est de contribuer à la formation des intervenants oeuvrant auprès d'élèves en difficulté d'adaptation et de comportement. Il vise à :

- améliorer les connaissances sur les différentes problématiques d'adaptation et de comportement, la philosophie d'intervention, les modèles de service et le cadre légal;
- comprendre les nombreux enjeux de l'intervention auprès de cette clientèle (multiethnicité, pauvreté, collaboration école-famille);
- être en mesure d'intervenir et d'enseigner aux élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement dans différents contextes (primaire, secondaire, régulier, adaptation scolaire) et
- favoriser les interventions préventives auprès des élèves à risque et en difficulté afin de soutenir leur réussite et leur persévérance scolaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle (orthopédagogie - élèves en difficulté d'adaptation et de comportement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à

moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi

- avoir réussi un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de deuxième cycle en orthopédagogie ? Étèves en difficulté d'adaptation et de comportement comporte 15 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie
PPA 6413	3	École et prévention de l'inadaptation
PPA 6419	3	Problèmes de comportement à l'école
PPA 6432	3	Problème de violence en milieu scolaire

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures à la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-823-6-2

Version 01 (A13)

Microprogramme de deuxième cycle en soutien à l'apprentissage

Ce programme, sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie est offert à des cohortes hors campus.

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle vise le développement professionnel des enseignants qui ont à soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Il propose une démarche de perfectionnement fondée sur les connaissances scientifiques relatives au processus d'apprentissage des élèves dans des activités scolaires. Les mesures de soutien portent sur la motivation des élèves, de même que sur leurs stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, notamment en contexte d'apprentissage par la lecture. Il cible les intervenants du primaire et du secondaire, de tous domaines d'apprentissage (ex. : univers social, sciences et technologie), du régulier et de l'adaptation scolaire, ainsi que ceux en milieu défavorisés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle (soutien à l'apprentissage), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- avoir réussi un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comprend 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie
PPA 6415	3	Soutien à l'apprentissage à l'école
PPA 6416	3	Étude des difficultés à apprendre
PPA 6431	3	Apprendre en lisant et soutien aux élèves

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures par la FSE.

Programme 2-814-6-0

Version 00 (A07)

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé

Ce programme est offert conjointement avec la Faculté de médecine. L'admission à ce programme est faite par cohorte.

OBJECTIFS

Ce microprogramme de deuxième cycle vise la formation d'enseignants des sciences de la santé aptes à implanter des innovations pédagogiques, à participer aux réformes du cursus des études de leur discipline et à collaborer à l'adaptation constante des facultés et des écoles des sciences de la santé face aux besoins des sociétés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (pédagogie universitaire des sciences de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire dans un domaine des sciences de la santé
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise (capacité de lecture).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 18 crédits de cours.

Segment 70

Tous les cours du microprogramme sont obligatoires et sont offerts à distance.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

PSS 6101	3	Modèles d'enseignement en sciences de la santé
PSS 6102	3	Raisonnement pédagogique - sc. santé
PSS 6103	3	Développement compétences - sc. santé
PSS 6201	3	Implantation d'un projet pédagogique en milieu clinique
PSS 6202	3	Implantation d'outils pédagogiques en sc. de la santé
PSS 6203	3	Évaluation des apprentissages et des compétences

Programme 2-823-6-3

Version 00 (A09)

Microprogramme de deuxième cycle en soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers

Ce programme, sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie, est offert à des cohortes hors campus. S'adresser au département pour connaître l'offre de cours de ce programme.

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle vise le développement professionnel du personnel scolaire qui doit soutenir les élèves dans leur transition de l'école primaire à l'école secondaire. Le microprogramme propose une démarche de perfectionnement fondée sur les connaissances scientifiques relatives à l'adolescence, de la transition scolaire et des besoins particuliers de certains élèves.

Notez que ce programme d'études est ouvert seulement à des cohortes en provenance de commissions scolaires.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente

- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
 - faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.
- Ce programme d'études est ouvert seulement à des cohortes en provenance de commissions scolaires

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme en soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers comprend 15 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Programme 2-253-6-1

Version 00 (E08)

Microprogramme de deuxième cycle en petite enfance : approche interprofessionnelle

OBJECTIFS

Le microprogramme consiste en une formation intégrée basée sur les données probantes et axée sur une démarche clinique menant à la prise en charge du jeune enfant en difficulté de développement et de sa famille. Il vise donc la compréhension des meilleures pratiques en termes d'évaluation et d'intervention auprès des jeunes enfants de 0 à 6 ans dans une perspective interprofessionnelle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales (www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieures-Postdoc.html) et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (petite enfance et approche interprofessionnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat comportant un volet lié à la petite enfance
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Selon le profil du candidat, des cours préparatoires ou une expérience de travail dans le domaine de la petite enfance peuvent être exigés.

2. Scolarité

La scolarité est de un trimestre équivalent temps plein.

3. Transfert

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.E.S.S. (petite enfance et approche interprofessionnelle) pendant ou au terme du microprogramme. L'étudiant peut faire reconnaître les crédits du microprogramme pour le D.E.S.S.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont tous obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Programme 2-801-1-3

Version 04 (A16)

D.E.S.S. en administration des systèmes d'éducation et de formation**OBJECTIFS**

L'objectif de ce programme est d'offrir aux analystes des divers services et aux cadres et futurs cadres des commissions scolaires, des cégeps et des universités, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration des systèmes d'éducation et de formation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français.
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Pour transférer du D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation) à la M. Éd. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir réussi le D.E.S.S. avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits de cours de 2e cycle.

Segment 71

Les cours du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

L'étudiant termine obligatoirement le programme par le cours ETA 6999 Séminaire de projet professionnel.

ETA 6906	3	Théories des organisations d'éducation
ETA 6999	3	Séminaire de projet professionnel

Bloc 71B

Option - 24 crédits.

Les cours ETA 69611 et ETA 69612 sont équivalents au cours ETA 6961.

ETA 6105	3	Efficacité, équité et qualité en éducation
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6160	3	École et société
ETA 6401	3	Leadership et vie pédagogique au post-secondaire

ETA 6655	3	Pratique professionnelle et éthique
ETA 6803	3	Gestion des personnels scolaires
ETA 6807	3	Communications et relations interpersonnelles
ETA 6808	3	Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation
ETA 6917	3	Étude comparée en administration de l'éducation
ETA 6934	3	Enjeux des systèmes d'éducation
ETA 6935	3	Prise de décision en administration de l'éducation
ETA 6937	3	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives
ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention
ETA 6947	3	Planification en gestion scolaire
ETA 6957	3	Administration de l'enseignement universitaire
ETA 6958	3	Administration de l'enseignement collégial
ETA 69611	0	Pratique professionnelle 1.1
ETA 69612	3	Pratique professionnelle 1.2
ETA 6964	3	Pratique professionnelle 2
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1
ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2
ETA 69831	0	Savoirs institutionnels 2.1
ETA 69832	3	Savoirs institutionnels 2.2
ETA 6986	3	Étude de problèmes de gestion
ETA 6996	3	Comportement organisationnel en milieu d'éducation
ETA 6997	3	Séminaire thématique en administration 1
ETA 6998	3	Séminaire thématique en administration 2
PLU 6040	3	Éducation : construction des rapports ethniques

Programme 2-800-1-2

Version 01 (A18)

D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Offerte aux professionnels de l'éducation qui se destinent ou entament une carrière de direction d'établissement scolaire, la formation professionnelle de 2e cycle en leadership et gestion des établissements scolaires vise à les préparer à exercer un leadership centré sur l'apprentissage et sur la mobilisation des personnes autour d'un projet d'établissement partagé, contribuant ainsi de manière marquée à la réussite éducative de tous.

Orientée vers le développement de compétences professionnelles, cette formation favorise la mise en oeuvre de pratiques particulièrement adaptées aux réalités qui caractérisent la grande région métropolitaine et sa couronne, notamment la défavorisation, la diversité ethnoculturelle, la concurrence scolaire et la recherche de l'excellence, ainsi qu'aux divers enjeux d'équité, de qualité et d'efficacité qui en découlent. Ces réalités ne sont cependant pas exclusives à cette région et la formation permet de développer les compétences nécessaires afin de relever les défis diversifiés qui se présentent dans la carrière de toutes les directions d'établissement scolaire.

Éclairée par la recherche et ancrée dans les réalités du milieu scolaire, cette formation permet à l'étudiant d'acquérir des savoirs issus de diverses disciplines contributives au champ de l'administration de l'éducation et de se construire une vision et une identité de leader, éléments essentiels au développement de ses compétences. Ce faisant, elle lui permettra d'assumer les fonctions associées aux différents domaines dans lesquels s'inscrit le travail attendu des directions d'établissement scolaire au Québec, soit la gestion des services éducatifs, la gestion de l'environnement éducatif, la gestion du personnel scolaire et la gestion des ressources matérielles et financières. À ces quatre grands domaines s'ajoute la gestion du changement, dont la responsabilité, ici comme ailleurs, incombe aux directions d'établissement scolaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales (www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieuresPostdoc.html) et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ou d'une expérience pertinente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières au leadership et à la gestion d'un établissement scolaire ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle

Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et peut être appelé à se soumettre à un test de français. Le candidat doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du DESS est de deux trimestres à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

3. Transfert

Pour transférer du D.E.S.S. à la M. Éd. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir réussi le DESS avec une moyenne de 3,0 sur 4,3.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A Activités d'introduction et d'intégration des compétences

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 6800	3	Introduction à la direction d'un établissement scolaire
ETA 6806	3	Diriger un établissement scolaire en milieu urbain
ETA 6825	3	Laboratoire de leadership en éducation

Bloc 70B

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 6801	3	Approche éducative de la direction d'un établissement scolaire
ETA 6802	3	Organisation de l'environnement éducatif
ETA 6803	3	Gestion des personnels scolaires
ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention
ETA 6947	3	Planification en gestion scolaire

Bloc 70C

Option - 6 crédits.

ETA 6655	3	Pratique professionnelle et éthique
ETA 6807	3	Communications et relations interpersonnelles
ETA 6808	3	Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation
ETA 6937	3	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1

ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2
ETA 69831	0	Savoirs institutionnels 2.1
ETA 69832	3	Savoirs institutionnels 2.2
ETA 6984	3	Gestion des ressources matérielles et financières
ETA 6997	3	Séminaire thématique en administration 1

Programme 2-801-1-2

Version 02 (H07)

D.E.S.S. en administration de l'éducation

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation professionnelle de 2e cycle en administration de l'éducation sont :

- développer chez l'étudiant l'aptitude à gérer efficacement, soit à titre de dirigeant, soit à un autre titre, des organismes d'éducation;
- familiariser l'étudiant à la culture de l'administration publique et notamment à celle des organismes d'éducation ;
- aider l'étudiant à prendre conscience des différents facteurs qui influencent son comportement comme administrateur ;
- aider l'étudiant à se former une conception dynamique de l'administration en éducation et à acquérir les habiletés nécessaires à l'administration des organismes d'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (administration de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration de l'éducation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du Diplôme est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

3. Transfert

Pour transférer du D.E.S.S. à la M. Éd. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,0 sur 4,3, au D.E.S.S. Certains cours réussis au D.E.S.S. peuvent être transférés à la M.A. ou au microprogramme en administration de l'éducation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option.

L'étudiant commence le programme par les blocs 70A et 70B; il le termine par le bloc 70C.

Bloc 70A Introduction

Obligatoire - 3 crédits.

ETA 6900 3 Introduction à l'administration de l'éducation

Bloc 70B Stage ou pratique

Option - 3 crédits.

L'étudiant qui n'occupe pas une fonction de direction suit le cours ETA 6962; celui qui occupe une fonction de direction suit les cours ETA 69611 et ETA 69612, lesquels sont équivalents au cours ETA 6961.

ETA 69611 0 Pratique professionnelle 1.1

ETA 69612 3 Pratique professionnelle 1.2

ETA 6962 3 Stage en administration de l'éducation 1

Bloc 70C Activités d'intégration

Option - 3 crédits.

L'étudiant qui n'occupe pas une fonction de direction suit le cours ETA 6959; celui qui occupe une fonction de direction suit le cours ETA 6966.

ETA 6959 3 Analyse d'expériences administratives 1

ETA 6966 3 Analyse d'expériences administratives 2

Bloc 70D

Option - 21 crédits.

Les cours ETA 69811 et ETA 69812 sont équivalents au cours ETA 6981.

Les cours ETA 69831 et ETA 69832 sont équivalents au cours ETA 6983.

ETA 6060 3 Élaboration et évaluation de programmes

ETA 6105 3 Efficacité, équité et qualité en éducation

ETA 6120 3 Analyse des politiques en éducation

ETA 6160 3 École et société

ETA 6582 3 Évaluation d'établissement et réussite

ETA 6655 3 Pratique professionnelle et éthique

ETA 6901 3 L'enseignant, le système éducatif québécois

ETA 6906 3 Théories des organisations d'éducation

ETA 6912 3 Gestion des ressources humaines en éducation

ETA 6917 3 Étude comparée en administration de l'éducation

ETA 6925 3 Leadership et animation

ETA 6934 3 Enjeux des systèmes d'éducation

ETA 6935 3 Prise de décision en administration de l'éducation

ETA 6937 3 Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives

ETA 6940 3 Gestion du changement et intervention

ETA 6947 3 Planification en gestion scolaire

ETA 6964 3 Pratique professionnelle 2

ETA 6972 3 Gestion des conflits en éducation

ETA 6978 3 Gestion de l'environnement éducatif

ETA 6979 3 Politique d'encadrement, services adaptés

ETA 6980 3 Gestion des activités éducatives

ETA 69811 0 Savoirs institutionnels 1.1

ETA 69812 3 Savoirs institutionnels 1.2

ETA 6982 3 Gestion des informations et de la communication

ETA 69831 0 Savoirs institutionnels 2.1

ETA 69832 3 Savoirs institutionnels 2.2

ETA 6984 3 Gestion des ressources matérielles et financières

ETA 6986 3 Étude de problèmes de gestion

ETA 6996 3 Comportement organisationnel en milieu d'éducation

ETA 6997 3 Séminaire thématique en administration 1

ETA 6998 3 Séminaire thématique en administration 2

D.E.S.S. en éducation

Options :

Générale	2-812-1-2
Didactique	2-811-1-2
Intervention éducative	2-823-1-2
Orthopédagogie	2-855-1-2

Programme 2-812-1-2

Version 01 (H98)

D.E.S.S. en éducation, option générale

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.E.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation. Il incite également l'étudiant à réfléchir à son développement professionnel.

Le D.E.S.S. en éducation permet de répondre aux besoins particuliers de l'étudiant dans les domaines : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (éducation), option générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte un minimum de 30 crédits de cours, dont au minimum 27 du niveau des études supérieures.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

EDU 6010 3 Intégration des apprentissages 1

Bloc 70B

Option - Minimum 24 crédits, maximum 27 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation

en respectant un maximum de 12 crédits par domaine.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Programme 2-811-1-2

Version 02 (E08)

D.E.S.S. en éducation, option didactique

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.E.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation. Il incite également l'étudiant à réfléchir à son développement professionnel. Le D.E.S.S. en éducation permet de répondre aux besoins particuliers de l'étudiant dans les domaines : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (éducation), option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Selon le profil, être titulaire du diplôme de 1er cycle sous-mentionné ou attester d'une formation équivalente :
 - Profil enseignement primaire, un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire
 - Profil enseignement secondaire, un baccalauréat en enseignement au secondaire
 - Profil collégial, un baccalauréat disciplinaire
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : de 27 à 30 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DID 6290	3	Séminaire d'intégration en didactique 1
DID 6295	3	Séminaire d'intégration en didactique 2

Bloc 70B

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

À choisir dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique (cours de sigle DID).

Bloc 70C

Option - Maximum 12 crédits.

À choisir dans la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 1er ou de 2e cycle de l'Université de Montréal sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Programme 2-823-1-2

Version 01 (E08)

D.E.S.S. en éducation, option intervention éducative

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Le D.E.S.S. (éducation), Intervention éducative s'adresse aux étudiants qui souhaitent approfondir leurs savoirs psychopédagogiques, orthopédagogiques et andragogiques mais qui ne désirent pas compléter une maîtrise. Il s'inscrit dans la perspective de la politique ministérielle de la formation continue mise de l'avant pour le personnel de l'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (éducation), option Intervention éducative, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits dont un minimum de 27 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PPA 6001	2	Séminaire développement professionnel 1
PPA 6006	1	Séminaire développement professionnel 2
PPA 6008	3	Résolution de problèmes en contexte éducationnel

Bloc 70B Formation fondamentale

Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

Cours à choisir parmi les trois champs d'études du département: Psychopédagogie (PPA 62##), Orthopédagogie (PPA 64##), et Andragogie (PPA 66##).

Bloc 70C Formation complémentaire en éducation

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation (sigle DID, ETA, PLU ou PPA).

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours libres. Élargissement culturel de 1er ou de 2e cycle. Les cours de base en informatique et les cours de langue sont exclus.

Programme 2-855-1-2
Version 03 (A15)

D.E.S.S. en éducation, option orthopédagogie

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie et du Département de didactique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (éducation, option Orthopédagogique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés, mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le candidat titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation d'une université anglophone ou hors Québec devra avoir réussi, avant d'être admis, un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

DID 6484	3	Difficultés et troubles d'apprentissage du français
DID 6740	3	Difficultés spécifiques d'apprentissage des mathématiques
EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie

EDU 6410	3	Difficultés d'apprentissage en milieu pluriethnique
PPA 6416	3	Étude des difficultés à apprendre
PPA 6433	3	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention

Bloc 70B Élèves en difficulté d'adaptation et de comportement

Option - Maximum 9 crédits.

PPA 6413	3	École et prévention de l'inadaptation
PPA 6419	3	Problèmes de comportement à l'école
PPA 6432	3	Problème de violence en milieu scolaire

Bloc 70C Soutien à l'apprentissage

Option - Maximum 6 crédits.

PPA 6415	3	Soutien à l'apprentissage à l'école
PPA 6431	3	Apprendre en lisant et soutien aux élèves

Bloc 70D Orthopédagogie et élèves handicapés

Option - Maximum 9 crédits.

DID 6485	3	Handicaps sensoriels et apprentissage
PPA 6301	3	Troubles envahissants du développement
PPA 6429	3	Accessibilité et incapacité intellectuelle

Bloc 70E Orthodidactique des mathématiques

Option - Maximum 6 crédits.

DID 6741	3	Évaluation en didactique des maths
DID 6745	3	Jeux et résolution de problèmes mathématiques

Bloc 70F Orthodidactique du français

Option - Maximum 6 crédits.

DID 6208	3	Littérature et difficultés d'apprentissage
DID 6226	3	Évaluation en didactique du français

Bloc 70G

Option - Maximum 12 crédits.

DID 6218	3	Lecture et résolution de problèmes mathématiques
PPA 6274	3	Santé mentale et difficultés scolaires
PPA 6304	3	Modèles de service à l'école
PPA 6403	3	Question spécifique en orthopédagogie
PPA 6430	3	Différenciation pédagogique
PPA 6614	3	Difficultés d'apprentissage de l'adulte

Programme 2-801-1-6
Version 01 (A14)

D.E.S.S. en évaluation des compétences

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

Le programme vise la spécialisation des étudiants sur les aspects méthodologiques de l'évaluation des compétences.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (évaluation des compétences), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire ou avoir réussi le Microprogramme de 2e cycle (évaluation des compétences) ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle et au microprogramme une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert

Pour transférer du D.E.S.S. à la M. Éd. (évaluation des compétences), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au D.E.S.S.

Certains cours réussis au D.E.S.S. peuvent être transférés à la M.A. (mesure et évaluation).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans, à compter de l'inscription initiale du candidat. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur du Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits dont 15 proviennent du microprogramme en évaluation des compétences (2-801-6-2).

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
ETA 65221	0	Analyse d'expérience en évaluation 1
ETA 65222	6	Analyse d'expérience en évaluation 2
ETA 6541	3	Instruments pour l'évaluation
ETA 65621	0	Stage en évaluation 1
ETA 65622	6	Stage en évaluation 2

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ETA 6010	3	Programme de lectures individuelles
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6509	3	Concepts fondamentaux en éducation
ETA 6538	3	TIC et évaluation
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.

Choisir dans la banque de cours de la Faculté des Sciences de l'éducation.

Programme 2-253-1-1

Version 00 (E08)

D.E.S.S. en petite enfance : approche interprofessionnelle

OBJECTIFS

En plus de couvrir les objectifs déjà visés par le microprogramme, le D.E.S.S. amène l'étudiant à intégrer ces connaissances en petite enfance dans des applications concrètes à l'intérieur du réseau de services.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales (www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieuresPos-

[tdoc.html](#)) et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (petite enfance et approche interprofessionnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat comportant un volet lié à la petite enfance
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Selon le profil du candidat, des cours préparatoires ou une expérience de travail dans le domaine de la petite enfance peuvent être exigés.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

APC 6000	3	Gestion des organisations
APC 6002	3	Planification et concertation
APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6008	3	Gestion des ressources humaines
ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6161	1	Évaluation normative
ASA 6162	1	Gestion de la production des services
ASA 6173	1	Applications en gestion de la production
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6181	2	Théorie du changement organisationnel
ASA 6402	3	Gestion de la qualité des soins
PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6245	3	Famille, école et inadaptation sociale
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
PSY 6091	3	Développement cognitif et socio-affectif
PSY 6253	3	Interventions familiales
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70C Travail dirigé

Obligatoire - 6 crédits.

PEF 6107	6	Projet d'intégration
----------	---	----------------------

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Options :

Administration de l'éducation	2-801-1-4
Didactique	2-811-1-1
Enseignement au secondaire	2-811-1-3
Évaluation des compétences	2-801-1-5

Générale	2-812-1-3
Intervention éducative	2-823-1-1
Orthopédagogie	2-855-1-3

Programme 2-801-1-4 **Version 02 (A16)**

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option administration de l'éducation

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

D'une manière globale, cette option vise à développer la compétence à gérer des organismes d'éducation ou à agir comme cadre de service dans ce genre d'organisme. D'une manière plus spécifique, elle s'adresse aux personnes qui, ayant obtenu un D.E.S.S. correspondant aux exigences ministérielles minimales pour exercer une fonction de direction ou de cadre, veulent se perfectionner dans la perspective d'un développement de carrière.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Éd., option Administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété le D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires) ou le D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation) ou toute autre formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 45 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 30 crédits.

Les cours ETA69611 et ETA69612 sont équivalents au cours ETA6961. Les cours ETA69811 et ETA69812 sont équivalents au cours ETA6981.

ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6105	3	Efficacité, équité et qualité en éducation
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6160	3	École et société
ETA 6655	3	Pratique professionnelle et éthique
ETA 6800	3	Introduction à la direction d'un établissement scolaire
ETA 6801	3	Approche éducative de la direction d'un établissement scolaire
ETA 6802	3	Organisation de l'environnement éducatif
ETA 6803	3	Gestion des personnels scolaires
ETA 6804	2	Gestion des ressources matérielles et financières de l'établissement scolaire
ETA 6805	2	Activité d'intégration
ETA 6806	3	Diriger un établissement scolaire en milieu urbain
ETA 6807	3	Communications et relations interpersonnelles
ETA 6808	3	Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation

ETA 6825	3	Laboratoire de leadership en éducation
ETA 6830	2	Projet d'établissement et réussite éducative
ETA 6901	3	L'enseignant, le système éducatif québécois
ETA 6906	3	Théories des organisations d'éducation
ETA 6917	3	Étude comparée en administration de l'éducation
ETA 6934	3	Enjeux des systèmes d'éducation
ETA 6935	3	Prise de décision en administration de l'éducation
ETA 6937	3	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives
ETA 6940	3	Gestion du changement et intervention
ETA 6947	3	Planification en gestion scolaire
ETA 6957	3	Administration de l'enseignement universitaire
ETA 6958	3	Administration de l'enseignement collégial
ETA 6959	3	Analyse d'expériences administratives 1
ETA 69611	0	Pratique professionnelle 1.1
ETA 69612	3	Pratique professionnelle 1.2
ETA 6962	3	Stage en administration de l'éducation 1
ETA 6964	3	Pratique professionnelle 2
ETA 6966	3	Analyse d'expériences administratives 2
ETA 6972	3	Gestion des conflits en éducation
ETA 69811	0	Savoirs institutionnels 1.1
ETA 69812	3	Savoirs institutionnels 1.2
ETA 69831	0	Savoirs institutionnels 2.1
ETA 69832	3	Savoirs institutionnels 2.2
ETA 6984	3	Gestion des ressources matérielles et financières
ETA 6986	3	Étude de problèmes de gestion
ETA 6996	3	Comportement organisationnel en milieu d'éducation
ETA 6997	3	Séminaire thématique en administration 1
ETA 6998	3	Séminaire thématique en administration 2

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 69071	0	Séminaire d'essai professionnel 1
ETA 69072	6	Séminaire d'essai professionnel 2
ETA 6999	3	Séminaire de projet professionnel

Bloc 70C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle du Département d'administration et fondements de l'éducation.

Bloc 70D

Option - Maximum 3 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-811-1-1 **Version 02 (E08)**

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option didactique

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

Cette Option permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de développer ses habiletés dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, des sciences humaines, des langues secondes et étrangères et des arts, au primaire, au secondaire et au collégial ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage de ces différentes matières.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à la M. Éd., option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine où il veut poursuivre ses études
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps plein et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Programme

Le programme comprend 45 crédits, dont un minimum de 39 crédits de 2e cycle (6 crédits d'activités d'intégration ou de travail dirigé et un minimum de 15 crédits en didactique), ainsi qu'un maximum de 6 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comprend 45 crédits, dont un minimum de 39 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 à 45 crédits à option (6 crédits d'activités d'intégration ou de travail dirigé et un minimum de 15 crédits en didactique) et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - 6 crédits.

DID 6038	6	Travail dirigé en éducation
DID 6290	3	Séminaire d'intégration en didactique 1
DID 6295	3	Séminaire d'intégration en didactique 2

Bloc 70B

Option - Minimum 15 crédits, maximum 39 crédits.

À choisir dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique (cours de sigle DID).

Bloc 70C

Option - Maximum 24 crédits.

À choisir dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 1er et de 2e cycles de l'Université de Montréal sur approbation du responsable de la formation continue du département de didactique.

Programme 2-811-1-3

Version 05 (A15)

Maîtrise en éducation (M. Éd.), option enseignement au secondaire

En voie d'agrément par le MELS. Le programme mène à l'octroi d'une autorisation légale d'enseigner. Programme sous la responsabilité du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM).

OBJECTIFS

La maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ayant acquis un minimum de 45 crédits dans la discipline visée. Le programme s'adresse autant aux étudiants qui sont à l'emploi d'une commission scolaire

ou d'une institution privée d'enseignement, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Une formation pratique intégrée à une formation en didactique, en psychopédagogie et en fondements de l'éducation favorise une insertion professionnelle réussie, une adaptation des habiletés à l'exercice réel de la profession, l'adaptation des savoirs pertinents au contexte de l'enseignement et une préparation aux multiples exigences du rôle d'enseignant vis-à-vis des élèves, des parents et des communautés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la Maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, i.e. en lien avec la discipline visée, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul, la moyenne sera calculée sur la portion disciplinaire en lien avec la discipline visée.
- se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université (TFLM). En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, le ou les cours de mise à niveau prescrits par la Faculté, DID1009-Grammaire pour futurs enseignants et/ou DID1010-Français écrit pour futurs enseignants. Un double échec au cours DID1009 ou DID1010, entraîne une fin de candidature.

NOTES :

Les candidats qui possèdent un baccalauréat ou l'équivalent dans un champ connexe, peuvent présenter une demande d'admission s'ils ont obtenu, dans le cadre d'une autre formation, 45 crédits disciplinaires liés à la discipline visée. Ces candidats doivent obligatoirement remplir le formulaire Identification des 45 crédits disciplinaires. Toutes les informations demandées sont essentielles à l'analyse du dossier du candidat. Un dossier incomplet sera refusé.

- Dans le cas des étudiants internationaux, ou autres candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français, le candidat devra obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI). (Voir les conditions générales d'admissibilité, section II.)

D'autres conditions spécifiques à certaines des concentrations sont également définies :

Enseignement des sciences et technologies au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle dans l'une des disciplines contributives au champ des sciences et technologies. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en sciences pourra toutefois être considérée. Un test diagnostique des connaissances pourrait être exigé afin d'évaluer le niveau des connaissances disciplinaires des candidats.

Enseignement du français langue d'enseignement au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en linguistique ou littérature française. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en linguistique ou en littérature pourra toutefois être considérée.

Enseignement des mathématiques au secondaire

- le candidat doit posséder un Baccalauréat en mathématique. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en mathématique pourra toutefois être considérée.

Enseignement de l'univers social au secondaire

- le candidat doit posséder un Baccalauréat en histoire ou en géographie. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en histoire ou en géographie pourra toutefois être considérée.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Les candidats qui possèdent un baccalauréat ou l'équivalent dans un champ

connexe à la discipline visée doivent remplir le formulaire: Identification des 45 crédits disciplinaires; un dossier incomplet sera refusé.

- Lettre d'intention ou de motivation.

2. Condition de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 47, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'article 19, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6402-Formation pratique 2, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

3. Scolarité

- La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise professionnelle comporte 45 crédits.

Pour accéder à la recommandation au brevet d'enseignement, l'étudiant doit compléter 15 crédits supplémentaires de pratique supervisée, ou stages, selon le profil, et de travaux d'intégration.

La maîtrise est offerte avec quatre concentrations :

- concentration Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (segment 72),
- concentration Enseignement des mathématiques au secondaire (segment 73),
- concentration Enseignement du français au secondaire (segment 74),
- concentration Enseignement de l'univers social au secondaire (segment 75).

La maîtrise donne droit à la M. Éd. (enseignement au secondaire) et à une autorisation légale d'enseigner.

Segment 01 Commun à toutes les concentrations

Le segment comprend 39 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

EDU 6500	3	Analyse des pratiques enseignantes
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
ETA 6160	3	École et société
ETA 6901	3	L'enseignant, le système éducatif québécois
PPA 6201	3	Gestion de classe et résolution de problèmes
PPA 6245	3	Modèles d'enseignement
PPA 6265	3	Sciences cognitives et psychopédagogie
PPA 6400	3	Différenciation pédagogique et ÉHDAA

Bloc 01B Formation pratique

Obligatoire - 15 crédits.

EDU 6011	1	Intégration des apprentissages au secondaire
EDU 6401	6	Formation pratique 1
EDU 6402	6	Formation pratique 2
EDU 6505	2	Essai et analyse de la pratique enseignante

Segment 72 Concentration Enseign. des sciences et des technologies au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires

et 9 crédits à option.

Bloc 72A Didactique des sciences et technologies

Obligatoire - 12 crédits.

DID 6080	3	Didactique et intégration des matières
DID 6867	3	Didactique des sciences
DID 6868	3	Le laboratoire en didactique des sciences
DID 6869	3	Didactique des sciences et technologies : thèmes

Bloc 72B Compléments disciplinaires en sciences et technologies

Option - 9 crédits dont au maximum 6 crédits de 1er cycle.

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, il est possible pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale. Les 3 autres crédits doivent provenir d'une banque de cours de 2e cycle (cours de sigle BIO, CHM, PHY, GEO, GLG ou DST).

Segment 73 Concentration Enseignement des mathématiques au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits à option.

Bloc 73A Didactique des mathématiques

Option - 12 crédits.

DID 6540	3	Nombre et raisonnement proportionnel
DID 6571	3	Didactique de l'algèbre au secondaire
DID 6573	3	Didactique de la géométrie au secondaire
DID 6754	3	Didactique des mathématiques et TIC
DID 6759	3	Didactique des mathématiques : thèmes spécifiques

Bloc 73B Compléments disciplinaires en mathématiques

Option - 3 crédits.

DID 2280	3	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques
----------	---	---

Bloc 73C Compléments disciplinaires en mathématiques

Option - 6 crédits.

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, il est possible pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle supplémentaires dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale (Cours de sigle MAT, STT, IFT ou DID).

Segment 74 Concentration Enseignement du français au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 74A Didactique du français langue d'enseignement

Obligatoire - 12 crédits.

DID 6201	3	Didactique du français et grammaire
DID 6211	3	Didactique de la lecture
DID 6214	3	Didactique de l'oral
DID 6216	3	Didactique de l'écriture

Bloc 74B Compléments disciplinaires en français langue d'enseignement

Obligatoire - 3 crédits.

DID 6525	3	Grammaire avancée pour l'enseignement du français
----------	---	---

Bloc 74C Compléments disciplinaires en français langue d'enseignement

Option - 6 crédits.

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, il est possible pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits supplémentaires de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale (cours de sigle FRA, LNG ou DID).

Segment 75 Concentration Enseignement de l'univers social au secondaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 75A Didactique de l'univers social*Obligatoire - 12 crédits.*

DID 6150	3	Didactique du monde contemporain
DID 6151	3	Didactique de l'éducation à la citoyenneté
DID 6152	3	Didactique de l'histoire
DID 6153	3	Didactique de la géographie

Bloc 75B Compléments disciplinaires en univers social*Obligatoire - 3 crédits.*

DID 6154	3	Questions d'histoire et de géographie pour l'enseignement au secondaire
----------	---	---

Bloc 75C Compléments disciplinaires en univers social*Option - 6 crédits.*

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, il est possible pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale (cours de sigle HST ou GEO).

Programme 2-801-1-5

Version 01 (A14)

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option évaluation des compétences

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

L'option Évaluation des compétences de la M. Éd. vise à contribuer au développement de l'expertise d'acteurs du milieu de l'éducation et de la formation professionnelle, leur permettant de réfléchir et d'intervenir sur différents aspects de l'évaluation en éducation (évaluation des compétences, des programmes et des institutions).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Éd. option Évaluation des compétences, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein (1 an). La scolarité maximale est de six trimestres (2 ans pour une personne inscrite à temps plein, de neuf trimestres (3 ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (4 ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension et de préparation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits, dont 30 provenant du D.E.S.S. en éducation - option évaluation des compétences (2-801-1-6).

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 33 crédits.*

ETA 6031	3	Pratique professionnelle et recherche
ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
ETA 6509	3	Concepts fondamentaux en éducation
ETA 65221	0	Analyse d'expérience en évaluation 1
ETA 65222	6	Analyse d'expérience en évaluation 2
ETA 6541	3	Instruments pour l'évaluation
ETA 65621	0	Stage en évaluation 1
ETA 65622	6	Stage en évaluation 2
ETA 65631	0	Travail dirigé 1
ETA 65632	6	Travail dirigé 2

Bloc 70B*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

ETA 6010	3	Programme de lectures individuelles
ETA 6120	3	Analyse des politiques en éducation
ETA 6538	3	TIC et évaluation
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 70C*Option - Maximum 9 crédits.*

Choisir dans la banque de cours de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-812-1-3

Version 00 (A06)

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option générale

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Cette Option de la maîtrise professionnelle entend répondre à la mission d'enseignement de l'Université de Montréal en donnant aux étudiants une formation qui les conduise à la fine pointe des connaissances scientifiques et des pratiques professionnelles en éducation; permettre de mieux comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui, de réaliser des projets qui ont une signification dans leur milieu et d'approfondir leurs compétences professionnelles; permettre de se constituer un programme d'études qui réponde à des besoins particuliers en puisant dans des cours et des programmes de domaines aussi variés que : administration de l'éducation et des systèmes en éducation, gestion du changement en éducation, didactique, didactique et intégration des matières, intégration pédagogique des technologies, évaluation des compétences, enseignement postsecondaire, insertion professionnelle en enseignement, etc. Ce programme permet donc de se donner une formation universitaire de 2e cycle en éducation caractérisée par une grande souplesse afin de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la M. Éd., option Générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété au moins deux microprogrammes ou un D.E.S.S. offerts par la Faculté des sciences de l'éducation
- avoir obtenu, pour chacun des programmes de 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps

plein, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Condition d'obtention du diplôme

Une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble de ces 45 crédits de cours et d'activités est requise pour obtenir le grade de maîtrise en éducation, option Générale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits dont 30 crédits obtenus au cours d'un D.E.S.S. ou au cours de microprogrammes.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 30 à 39 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

EDU 6010	3	Intégration des apprentissages 1
EDU 6015	3	Intégration des apprentissages 2

Bloc 70B

Option - Minimum 30 crédits, maximum 39 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc 70C

Choix - Maximum 9 crédits.

Programme 2-823-1-1

Version 01 (E08)

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option intervention éducative

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Cette Option permet à l'étudiant d'approfondir sa formation en fonction des orientations suivantes : professionnalisation et formation continue, réforme du système éducatif et compétence professionnelle, centration sur le projet de la personne en formation continue. Elle vise également à rendre l'étudiant apte à analyser sa pratique professionnelle avec sens critique, à résoudre efficacement des problèmes contextualisés issus de situations pédagogiques et éducatives réelles, à intervenir de manière adaptée aux besoins des jeunes ou des adultes, à faire preuve d'autonomie et d'initiative dans sa pratique professionnelle et à prendre en charge sa formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Éd., option Intervention éducative, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise ne démontre des aptitudes particulières
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à plein temps, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits dont un minimum de 42 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 33 à 39 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PPA 6001	2	Séminaire développement professionnel 1
PPA 6006	1	Séminaire développement professionnel 2
PPA 6008	3	Résolution de problèmes en contexte éducationnel

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

PPA 6003	3	Séminaire d'intégration : bilan
PPA 6004	3	Séminaire d'accompagnement au travail dirigé
PPA 6010	3	Programme de lecture
PPA 6030	9	Travail dirigé en éducation

Bloc 70C Formation fondamentale

Option - Minimum 21 crédits, maximum 27 crédits.

Cours choisis parmi les cours offerts par le Département de psychopédagogie et d'andragogie.

Bloc 70D Formation complémentaire en éducation

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation (cours de sigle DID, ETA, PLU et PPA).

Bloc 70E Cours libres

Choix - Maximum 6 crédits.

Élargissement culturel de 1er ou de 2e cycle. Les cours de base en informatique et les cours de langue sont exclus. Maximum de un cours de 1er cycle.

Maximum de 3 crédits de 1er cycle

L'étudiant peut prendre un maximum de 3 crédits de 1er cycle dans le bloc 70E.

Programme 2-855-1-3

Version 02 (A15)

Maîtrise en éducation (M. Éd.) option orthopédagogie

Programme sous la responsabilité du Département de didactique et du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Cette Option vise le développement professionnel des intervenants scolaires qui ont à soutenir les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage dans leur cheminement scolaire. Elle s'adresse tant aux enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire et de l'adaptation scolaire qu'aux intervenants éducatifs qui agissent comme consultants auprès des élèves et des enseignants.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'option Orthopédagogie de la M. Éd., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés, mais pourraient

avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits

- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le candidat titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation d'une université anglophone ou hors Québec devra avoir réussi, avant d'être admis, un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres (2 ans) à temps plein et de douze trimestres (4 ans) à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

N.B.: Le stage doit être obligatoirement réalisé dans un lieu de stage prédéterminé par la faculté. L'horaire du stage sera flexible.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Introduction à l'orthopédagogie

Obligatoire - 24 crédits.

DID 6484	3	Difficultés et troubles d'apprentissage du français
DID 6740	3	Difficultés spécifiques d'apprentissage des mathématiques
EDU 6012	3	Séminaire d'intégration en orthopédagogie
EDU 6013	3	Projet d'intégration en orthopédagogie
EDU 6410	3	Difficultés d'apprentissage en milieu pluriethnique
EDU 6504	3	Stage
PPA 6416	3	Étude des difficultés à apprendre
PPA 6433	3	Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention

Bloc 70B Élèves en difficulté d'adaptation et de comportement

Option - Maximum 9 crédits.

PPA 6413	3	École et prévention de l'inadaptation
PPA 6419	3	Problèmes de comportement à l'école
PPA 6432	3	Problème de violence en milieu scolaire

Bloc 70C Soutien à l'apprentissage

Option - Maximum 6 crédits.

PPA 6415	3	Soutien à l'apprentissage à l'école
PPA 6431	3	Apprendre en lisant et soutien aux élèves

Bloc 70D Orthopédagogie et élèves handicapés

Option - Maximum 9 crédits.

DID 6485	3	Handicaps sensoriels et apprentissage
PPA 6301	3	Troubles envahissants du développement
PPA 6429	3	Accessibilité et incapacité intellectuelle

Bloc 70E Orthodidactique des mathématiques

Option - Maximum 6 crédits.

DID 6741	3	Évaluation en didactique des maths
DID 6745	3	Jeux et résolution de problèmes mathématiques

Bloc 70F Orthodidactique du français

Option - Maximum 6 crédits.

DID 6208	3	Littérature et difficultés d'apprentissage
----------	---	--

DID 6226	3	Évaluation en didactique du français
----------	---	--------------------------------------

Bloc 70G

Option - Maximum 15 crédits.

DID 6218	3	Lecture et résolution de problèmes mathématiques
PPA 6274	3	Santé mentale et difficultés scolaires
PPA 6304	3	Modèles de service à l'école
PPA 6403	3	Question spécifique en orthopédagogie
PPA 6430	3	Différenciation pédagogique
PPA 6614	3	Difficultés d'apprentissage de l'adulte

Bloc 70H

Choix - Maximum 3 crédits.

Tout cours offert aux cycles supérieurs de la Faculté des sciences de l'éducation sous approbation du responsable de programme.

FORMATION À LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.)

Options :

Administration de l'éducation	2-801-1-0
Andragogie	2-805-1-0
Didactique	2-811-1-0
Éducation comparée et fondements de l'éducation	2-817-1-0
Mesure et évaluation en éducation	2-850-1-0
Psychopédagogie	2-813-1-0
Pédagogie universitaire des sciences médicales	2-814-1-0

Programme 2-801-1-0

Version 04 (A16)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option administration de l'éducation

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

La M.A. Sciences de l'éducation, option Administration de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. D'un côté, elle vise à initier le candidat à la recherche en administration de l'éducation. À cet égard, le programme constitue une voie privilégiée d'accès au doctorat. Le programme vise aussi à développer chez le candidat la compétence à gérer un organisme d'éducation ou à agir comme conseiller dans ce type d'organisme. Selon cet objectif, il se présente comme un parcours de formation par la recherche.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. A. (sciences de l'éducation), option Administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ou des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots.

2. Transfert

Certains cours réussis à la M.A., option Administration de l'éducation, peuvent être transférés au D.E.S.S. ou au microprogramme en leadership et gestion des établissements scolaires, ou au D.E.S.S. ou au microprogramme en administration des systèmes d'éducation et de formation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Il s'agit d'une maîtrise au cheminement avec mémoire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits de cours à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 6000	3	Séminaire de recherche
ETA 6032	3	Méthodes de recherche en éducation
ETA 6996	3	Comportement organisationnel en milieu d'éducation

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

Bloc 70C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

À choisir parmi les cours de 2e cycle en administration et fondements de l'éducation (sigle ETA).

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits

ETA 6991	12	Projet de recherche
ETA 6993	12	Mémoire de maîtrise

Programme 2-805-1-0

Version 03 (A04)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option andragogie

Programme sous la responsabilité du Département de psychopédagogie et d'andragogie.

OBJECTIFS

Principalement axé sur la recherche, ce programme constitue la voie normale d'accès au Ph. D. Cette maîtrise permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'apprenant adulte et sur l'enseignement aux adultes et sur toutes les formes d'action qui améliorent l'intervention éducative auprès de cette clientèle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (sciences de l'éducation), option Andragogie le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis comme suit : 3 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

PPA 6000	3	Séminaire de recherche
----------	---	------------------------

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DID 6009	3	Recherche en didactique : concepts fondamentaux
ETA 6032	3	Méthodes de recherche en éducation
PPA 6009	3	Recherche en PPA : concepts fondamentaux

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts en psychopédagogie et en andragogie (sigle PPA).

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PPA 6690	15	Recherche
PPA 6695	15	Mémoire

Programme 2-811-1-0

Version 02 (A04)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option didactique

Programme sous la responsabilité du Département de didactique.

OBJECTIFS

La M.A. en sciences de l'éducation, option Didactique vise à former des chercheurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des différentes matières scolaires : français, mathématiques, sciences, sciences humaines, langues secondes et étrangères, arts, ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage reliées à l'une ou l'autre matière.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. en sciences de l'éducation, option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 500 mots.

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'option didactique de la maîtrise en sciences de l'éducation comporte 45 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de l'option de la maîtrise sont répartis comme de la façon suivante: 3 crédits de cours obligatoires, un minimum de 12 crédits de cours à option et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

DID 6000 3 Séminaire de recherche

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DID 6009 3 Recherche en didactique : concepts fondamentaux

ETA 6032 3 Méthodes de recherche en éducation

PPA 6009 3 Recherche en PPA : concepts fondamentaux

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6505 3 Méthodes quantitatives en éducation

ETA 6512 3 L'analyse des données qualitatives

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle en didactique.

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DID 6090 15 Recherche

DID 6095 15 Mémoire

Programme 2-817-1-0

Version 01 (A04)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option éducation comparée et fondements de l'éducation

Programme sous la responsabilité du Département d'administration et fondements de l'éducation.

OBJECTIFS

La M.A. en éducation, option Éducation comparée et fondements de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. Tout en se voulant une initiation à la recherche en éducation, elle vise à doter le candidat d'une formation complémentaire en éducation par l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que par l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. en sciences de

l'éducation, option Éducation comparée et fondements de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits, dont un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle. Le programme d'études du candidat est établi en fonction de ses études antérieures et de son orientation.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ETA 6000 3 Séminaire de recherche

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6032 3 Méthodes de recherche en éducation

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6505 3 Méthodes quantitatives en éducation

ETA 6512 3 L'analyse des données qualitatives

Bloc 70D

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

ETA 6010 3 Programme de lectures individuelles

ETA 6102 3 Séminaire thématique 2

ETA 6105 3 Efficacité, équité et qualité en éducation

ETA 6120 3 Analyse des politiques en éducation

ETA 6507 3 Démarches d'investigation de pratiques

ETA 6582 3 Évaluation d'établissement et réussite

ETA 6937 3 Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

ETA 6191 12 Projet de recherche

ETA 6193 12 Mémoire de maîtrise

Programme 2-850-1-0

Version 05 (E14)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option mesure et évaluation en éducation

OBJECTIFS

La M.A. en sciences de l'éducation, option Mesure et évaluation en éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. À cet égard, elle constitue

une voie d'accès privilégiée au doctorat. Le programme vise aussi à perfectionner le candidat dans le domaine de la mesure et de l'évaluation pour, éventuellement, agir comme conseiller. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement, des programmes et des établissements.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. en sciences de l'éducation, option Mesure et évaluation en éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

ETA 6000	3	Séminaire de recherche
ETA 6032	3	Méthodes de recherche en éducation

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
ETA 6509	3	Concepts fondamentaux en éducation
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

Bloc 70C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Les étudiants doivent avoir suivi le cours ETA 6065 avant de suivre les cours ETA 6541 et 6521.

ETA 6010	3	Programme de lectures individuelles
ETA 6031	3	Pratique professionnelle et recherche
ETA 6060	3	Élaboration et évaluation de programmes
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
ETA 6507	3	Démarches d'investigation de pratiques
ETA 65221	0	Analyse d'expérience en évaluation 1
ETA 65222	6	Analyse d'expérience en évaluation 2
ETA 6541	3	Instruments pour l'évaluation
ETA 6551	3	Méthodologie de la mesure en évaluation
ETA 65621	0	Stage en évaluation 1
ETA 65622	6	Stage en évaluation 2
ETA 6582	3	Évaluation d'établissement et réussite
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

ETA 6591	12	Projet de recherche
ETA 6593	12	Mémoire de maîtrise

Programme 2-813-1-0

Version 02 (A04)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option psychopédagogie

OBJECTIFS

Principalement axé sur la recherche, ce programme constitue la voie normale d'accès au Ph. D. Cette maîtrise permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'apprenant et sur l'enseignant et sur toutes les formes d'action qui améliorent l'intervention éducative.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), option Psychopédagogie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'option Psychopédagogie de la maîtrise comporte un minimum de 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et un minimum de 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

PPA 6000	3	Séminaire de recherche
----------	---	------------------------

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DID 6009	3	Recherche en didactique : concepts fondamentaux
ETA 6032	3	Méthodes de recherche en éducation
PPA 6009	3	Recherche en PPA : concepts fondamentaux

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis dans la banque de cours des programmes de 2e cycle en psychopédagogie et andragogie (sigle PPA).

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PPA 6290	15	Recherche
PPA 6295	15	Mémoire

Programme 2-814-1-0

Version 01 (A06)

Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.) option pédagogie universitaire des sciences médicales

OBJECTIFS

L'option Pédagogie universitaire des sciences médicales vise spécifiquement à former des professionnels qui auront les habiletés nécessaires pour planifier, réaliser et publier un projet de recherche en éducation dans leur milieu de pratique, tout en étant capables de justifier chacun des choix méthodologiques effectués.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. en sciences de l'éducation, option Pédagogie universitaire des sciences médicales, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation ou en sciences médicales, ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience d'enseignement postsecondaire des sciences médicales
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'option Pédagogie universitaire des sciences médicales de la maîtrise comporte 45 crédits de 2e cycle.

Segment 70

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Afin de remplacer le cours "MMD6300 - Apprentissage et enseignement en sc. de la santé" qui n'est plus offert, choisir un cours parmi les deux cours suivants: "PSS6101 - Modèles d'enseignement en sciences de la santé" ou "PLU6035 - Enseigner au collégial aujourd'hui". Dans le cas où le cours MMD6301 n'est pas offert à un trimestre quelconque, vous pourrez le remplacer par le "PPA6000 - Séminaire de recherche".

MMD 6301	3	Sém. de rech. en éducation des sciences
----------	---	---

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

DID 6009	3	Recherche en didactique : concepts fondamentaux
ETA 6032	3	Méthodes de recherche en éducation
PPA 6009	3	Recherche en PPA : concepts fondamentaux

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

Bloc 70D

Option - 3 crédits.

L'étudiant peut substituer au cours MMD 6303 tout cours de la Faculté des sciences de l'éducation ou de la Faculté de médecine, avec l'accord du directeur de programme.

MMD 6303	3	Lecture dirigée : éducation en sciences de santé
----------	---	--

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

EDU 6090	15	Recherche
EDU 6095	15	Mémoire

Programme 3-801-1-1

Version 00 (E16)

Doctorat en administration de l'éducation (D. Éd.)

OBJECTIFS

L'objectif général du programme proposé est de rendre des cadres et des hauts cadres des institutions et des systèmes d'éducation aptes d'une part, à rendre explicite les savoirs mis en oeuvre dans les pratiques et à les examiner avec une distance critique; et, d'autre part, à contribuer au développement des connaissances et des pratiques professionnelles reconnues par les pairs et validées par des méthodes de recherche admises dans la discipline, participant ainsi au développement de leur professionnalité et à l'accroissement de celle de leurs collaborateurs.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales (www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieuresPostdoc.html) et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme doctorat en administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (chapitre II- section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise en éducation, option administration de l'éducation de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département. Dans ce cas, le comité d'admission évaluera s'il est nécessaire que l'étudiant suive une formation préparatoire ou complémentaire et en déterminera la teneur;
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans comme cadre d'établissement scolaire, professionnel, cadre de gestion ou responsable de la formation dans des structures éducatives ou dans d'autres organisations vouées à une mission éducative;
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de français;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise;
- passer une entrevue avec un comité d'admission composé de professeurs du département d'administration et fondements de l'éducation.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Déposer deux lettres de recommandation attestant notamment de son cheminement professionnel.
- Rédiger avec clarté et précision un texte d'au plus 2 000 mots présentant le contexte et la problématique du sujet qu'il propose.

2. Statut des étudiants

À l'exception des trimestres d'été des deux premières années de la scolarité pendant lesquels les étudiants doivent s'inscrire à plein temps, le programme de Doctorat en administration de l'éducation (D.Éd.) n'admet qu'un seul statut d'étudiant, le demi temps, les activités du programme supposant que les étudiants maintiennent leur emploi.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de 10 trimestres : 2 trimestres à plein temps et 8 trimestres

à demi temps. L'inscription est à plein temps lors des deux premiers trimestres d'été. La scolarité maximale est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

4. Directeur d'essai doctoral

L'essai doctoral se réalise sous la supervision d'un professeur. Le directeur d'essai doctoral doit être attribué à l'étudiant normalement à la fin du premier trimestre (résidence 1) et au plus tard à la fin de la première année.

Le directeur d'essai doctoral peut s'adjoindre un collègue ou un expert du milieu pour conseiller l'étudiant dans sa démarche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.Ed. sont répartis de la façon suivante : 84 crédits de cours obligatoires, dont 60 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'un essai doctoral, et 6 crédits au choix

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 7901	3	Modélisation des pratiques professionnelles 1 en admin. de l'éducation
ETA 7902	3	Modélisation des pratiques professionnelles 2 en admin. de l'éducation
ETA 7911	3	Fondements et enjeux en administration de l'éducation
ETA 7912	3	Gouvernance en éducation et éthique
ETA 7914	3	Administration de l'éducation et leadership

Bloc 70B

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 79031	0	Séminaire essai d'habilitation 1
ETA 79032	0	Séminaire essai d'habilitation 2
ETA 79033	9	Séminaire essai d'habilitation 3

Bloc 70C

Choix - 6 crédits

Cours de 2e ou de 3e cycle pouvant être pris à l'Université de Montréal ou dans une autre université, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70D Recherche et essai doctoral

Obligatoire - 60 crédits.

ETA 7900	0	Examen général de doctorat
ETA 7904	15	Projet d'essai doctoral
ETA 7906	3	Symposium 1 d'initiation à la confrontation croisée
ETA 7907	3	Symposium 2 d'initiation à la confrontation croisée
ETA 7908	1	Séminaire d'accompagnement du projet d'essai doctoral
ETA 79091	0	Séminaire d'accompagnement de l'essai doctoral 1
ETA 79092	2	Séminaire d'accompagnement de l'essai doctoral 2
ETA 7913	36	Essai doctoral

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.)

Options:

Administration de l'éducation	3-801-1-0
Andragogie	3-805-1-0
Didactique	3-811-1-0
Éducation comparée et fondements de l'éducation	3-817-1-0
Mesure et évaluation en éducation	3-850-1-0
Psychopédagogie	3-813-1-0

Programme 3-801-1-0

Version 03 (A12)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option administration de l'éducation

OBJECTIFS

L'option vise trois objectifs : une connaissance approfondie du champ d'études qu'est l'administration de l'éducation; une spécialisation dans l'un des domaines de l'administration de l'éducation; une compétence reconnue en recherche scientifique dans le domaine de l'administration de l'éducation. Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. en sciences de l'éducation, option Administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours préparatoires ou complémentaires peuvent être ajoutés en fonction du projet de l'étudiant et de ses études antérieures.

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6507 Démar. d'invest. de pratiques, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

et, le cas échéant, tout autre cours choisi dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation ou Administration de l'éducation.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option de cycle supérieur, 30 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours ETA 7001 et 7002 sont préalables à l'examen général de doctorat (ETA7900) et au séminaire de recherche (ETA 70001 et ETA 70002).

ETA 70001	0	Séminaire de recherche 1
ETA 70002	6	Séminaire de recherche 2
ETA 7001	3	Séminaire commun de doctorat 1
ETA 7002	3	Séminaire commun de doctorat 2
ETA 7900	0	Examen général de doctorat

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un cours à choisir dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation et Administration de l'éducation, ou le cours PLU6035 La pratique de l'enseignement supérieur.

PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui
----------	---	------------------------------------

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

ETA 7991	30	Projet de recherche
ETA 7995	45	Thèse

Programme 3-805-1-0 Version 02 (E90)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option andragogie

OBJECTIFS

L'objectif premier de l'option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. L'andragogie est un domaine de connaissance et de pratique sociale dont l'objet spécifique est la relation d'aide éducative à l'apprentissage, entendu comme un changement délibérément recherché par les adultes. Plus concrètement, l'andragogie s'intéresse à toutes les questions théoriques et pratiques qui touchent l'éducation des adultes.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. en sciences de l'éducation, option Andragogie le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

- Trois lettres de recommandation

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours préparatoires ou complémentaires peuvent être ajoutés en fonction du projet de l'étudiant et de ses études antérieures.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits attribués au séminaire de recherche, 39 crédits au projet de recherche et 45 crédits à la rédaction de la thèse. Un examen synthèse portant sur deux questions auxquelles le candidat doit répondre dans une période de deux mois doit être réussi.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PPA 7000	6	Séminaire de recherche
----------	---	------------------------

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

PPA 7600	0	Examen général de doctorat
PPA 7690	39	Recherche
PPA 7695	45	Thèse

Programme 3-811-1-0 Version 01 (E90)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option didactique

OBJECTIFS

L'objectif premier de l'Option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. La didactique s'intéresse à l'enseignement et à l'apprentissage des matières scolaires. C'est un champ de savoirs, de savoir-faire et de recherches qui comporte en particulier : les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces matières; l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés; l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages; l'élaboration des méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. en sciences de l'éducation, option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des

adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- L'esquisse d'un projet de recherche

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits de cours à option de 2e cycle ou de doctorat et 84 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 0 crédit.

DID 7000	0	Examen général de doctorat
----------	---	----------------------------

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

Cours de 2e ou de 3e cycle.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

DID 7090	39	Recherche
----------	----	-----------

DID 7095	45	Thèse
----------	----	-------

Programme 3-817-1-0

Version 02 (A12)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option éducation comparée et fondements de l'éducation

OBJECTIFS

L'objectif premier de l'option est de permettre au candidat de parfaire sa formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de ce domaine de connaissances. Le programme porte sur l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que sur l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. (sciences de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche

- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'intention ou de motivation
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours préparatoires ou complémentaires peuvent être ajoutés en fonction du projet de l'étudiant et de ses études antérieures.

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6507 Démar. d'invest. de pratiques, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

et, le cas échéant, tout autre cours choisi dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation ou Administration de l'éducation.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option de cycle supérieur, 30 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours ETA 7001 et 7002 sont préalables à l'examen général de doctorat (ETA7100) et au séminaire de recherche (ETA 70001 et ETA 70002).

ETA 70001	0	Séminaire de recherche 1
-----------	---	--------------------------

ETA 70002	6	Séminaire de recherche 2
-----------	---	--------------------------

ETA 7001	3	Séminaire commun de doctorat 1
----------	---	--------------------------------

ETA 7002	3	Séminaire commun de doctorat 2
----------	---	--------------------------------

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un cours à choisir dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation et Administration de l'éducation, ou le cours PLU6035 La pratique de l'enseignement supérieur.

PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui
----------	---	------------------------------------

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

ETA 7100	0	Examen général de doctorat
----------	---	----------------------------

ETA 7191	30	Projet de recherche
----------	----	---------------------

ETA 7195	45	Thèse
----------	----	-------

Programme 3-850-1-0

Version 04 (A12)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option mesure et évaluation en éducation

OBJECTIFS

L'objectif premier de l'Option est de permettre aux candidats de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement des programmes et des établissements.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par

les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. (sciences de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours complémentaires (9 crédits ou moins) ou préparatoires (10 crédits et plus) peuvent être exigés en fonction du projet et des études antérieures de l'étudiant. Aux cours mentionnés ci-dessous peut, le cas échéant, s'ajouter tout autre cours choisi dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation ou Administration de l'éducation (sigle ETA).

- ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
- ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
- ETA 6507 Investigation et anal. des prat. prof., 3 cr.
- ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option de cycle supérieur, 30 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours ETA 7001 et 7002 sont préalables à l'examen général de doctorat (ETA7500) et au séminaire de recherche (ETA 70001 et ETA 70002).

ETA 70001	0	Séminaire de recherche 1
ETA 70002	6	Séminaire de recherche 2
ETA 7001	3	Séminaire commun de doctorat 1
ETA 7002	3	Séminaire commun de doctorat 2

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Un cours à choisir dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation et Administration de l'éducation, ou le cours PLU6035 La pratique de l'enseignement supérieur.

PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui
----------	---	------------------------------------

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

ETA 7500	0	Examen général de doctorat
ETA 7591	30	Projet de recherche
ETA 7595	45	Thèse

Programme 3-813-1-0

Version 01 (E90)

Doctorat en sciences de l'éducation (Ph. D.) option psychopédagogie

OBJECTIFS

L'objectif premier de l'Option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. Le champ d'études de la psychopédagogie est constitué d'ensembles validés de concepts, de connaissances et de modèles qui aident à mieux comprendre la personne en situation d'apprentissage ainsi que l'éducateur qui intervient auprès de qui veut apprendre. On étudie également les modèles généraux d'enseignement et d'apprentissage qui commandent des stratégies éducatives spécifiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. (sciences de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- L'esquisse d'un projet de recherche

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits attribués au séminaire de recherche, 39 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PPA 7000	6	Séminaire de recherche
----------	---	------------------------

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

PPA 7200	0	Examen général de doctorat
PPA 7290	39	Recherche
PPA 7295	45	Thèse

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 6010(3)	Cours: 121804	2018/01/01
Intégration des apprentissages 1		
Faire le point sur l'état des connaissances acquises. Comparaison entre les objectifs au départ et les objectifs anticipés en fin de formation. Analyse des moyens d'apprentissage développés tout au long du programme.		
Cours équivalent(s) : MMD6314.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6011(1)	Cours: 121805	2013/01/01
Intégration des apprentissages au secondaire		
Faire le point sur le développement de ses compétences professionnelles et analyser son cheminement en cours de formation en lien avec les apprentissages réalisés. Mise en place d'un portfolio électronique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		
EDU 6012(3)	Cours: 168546	2013/01/01
Séminaire d'intégration en orthopédagogie		
Pratiques réflexives portant sur les habiletés professionnelles et relationnelles en orthopédagogie. Analyse des moyens visant l'amélioration de sa pratique professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6013(3)	Cours: 168547	2013/01/02
Projet d'intégration en orthopédagogie		
Faire le point sur l'état des connaissances acquises dans le cadre de son programme en référence à ses pratiques professionnelles. Pratiques réflexives portant sur les acquis en fonction des objectifs de départ. Plan de développement professionnel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6015(3)	Cours: 121806	2006/09/01
Intégration des apprentissages 2		
Faire le point sur les apprentissages réalisés tout au long du programme en lien avec une réflexion sur ses propres pratiques d'enseignement, de formation ou de gestion. Analyse critique de ses pratiques professionnelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6020(3)	Cours: 121807	2017/01/01
Travail dirigé 1: innovation péd. en sc.		
Conceptualisation et développement d'une innovation pédagogique dans le domaine des sciences de la santé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6090(15)	Cours: 121808	2000/09/01
Recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Pratique		
EDU 6095(15)	Cours: 121809	2000/09/01
Mémoire		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
EDU 6401(6)	Cours: 203191	2017/08/21
Formation pratique 1		
En lien avec la pratique, prendre en compte les dimensions de la gestion de classe pour planifier, organiser et superviser les apprentissages. Revoir ses pratiques pédagogiques à la lumière de la recherche du domaine.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 6402(6)	Cours: 203194	2015/08/24
Formation pratique 2		
Analyse des conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage d'une discipline au secondaire. Analyse didactique de sa pratique d'enseignement de la discipline et évaluation de ses retombées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 6410(3)	Cours: 168548	2013/01/01
Difficultés d'apprentissage en milieu pluriethnique		
Diversité linguistique et socioculturelle à l'école. Interventions, rééducations et évaluations dans ce contexte auprès d'élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

EDU 6500(3)	Cours: 121810	2015/08/24
Analyse des pratiques enseignantes		
Étude des problèmes suscités par les pratiques enseignantes. Recherches et théories à partir desquelles les problématiques en gestion de classe et en didactique sont construites et les résultats interprétés. Élaboration d'une démarche d'analyse.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

EDU 6504(3)	Cours: 168549	2013/01/01
Stage		
Pratique de l'acte orthopédagogique sous supervision, en milieu scolaire ou autre. Lien entre théorie et pratique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 6505(2)	Cours: 121814	2015/08/24
Essai et analyse de la pratique enseignante		
Rédaction d'un essai d'analyse des pratiques prof. de l'enseignant pour créer des liens entre la recherche et l'enseignement de sa discipline au sec. Retour sur le portfolio pour dégager une problématique susceptible d'orienter le développement prof.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 6646A(3)	Cours: 166436	2012/01/01
Stage pratique en enseignement		
Intervenir en situation d'enseignement en utilisant diverses approches d'apprentissage.		
Remarques: Pour les étudiants qui n'enseignent pas encore.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 6647(3)	Cours: 203703	2015/05/04
Stage en enseignement universitaire		
Culture disciplinaire et approches pédagogiques. Habiletés d'enseignement universitaire en contexte réel. Intervention en classe et réflexion sur les pratiques à la lumière de l'observation participante et de la recherche.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Pédagogie universit. sc. santé

PSS 6101(3) Cours:148340 2011/01/01

Modèles d'enseignement en sciences de la santé

Application des théories et modèles d'enseignement à des situations cliniques d'enseignement et d'apprentissage en sciences de la santé. Conception d'activités pédagogiques en réponse aux besoins de formation des professionnels de la santé.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PSS 6102(3) Cours:148341 2016/08/22

Raisonnement pédagogique - sc. santé

Conception d'activités d'enseignement-apprentissage adaptées aux apprenants des sciences de la santé et aux situations; stratégies d'enseignement appropriées aux sciences de la santé; modèles de raisonnement pédagogique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PSS 6103(3) Cours:148342 2017/01/01

Développement compétences - sc. santé

Pratiques pédagogiques visant le développement et l'évaluation des compétences de l'enseignant en sciences de la santé. Application à des situations professionnelles en sciences de la santé.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PSS 6201(3) Cours:148343 2017/05/01

Implantation d'un projet pédagogique en milieu clinique

Développement de compétences en gestion de prestation de services en contexte d'enseignement clinique tenant compte de la motivation des apprenants et de facteurs facilitants et obstacles à l'implantation du projet pédagogique.

Remarque : Les évaluation se feront entièrement en ligne.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PSS 6202(3) Cours:148344 2017/08/21

Implantation d'outils pédagogiques en sc. de la santé

Développement de compétences pour la mise en œuvre d'activité d'apprentissage en sc. de la santé par des méthodes actives. Développement des compétences en enseignement et la pratique réflexive des enseignants en sc. de la santé.

Remarque : Les évaluation se feront entièrement en ligne.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PSS 6203(3) Cours:148345 2017/08/21

Évaluation des apprentissages et des compétences

Réalisation d'activités d'apprentissage en sciences de la santé par des méthodes actives. Évaluation des apprentissages en médecine, ergo, physio, etc. Conditions de transfert des apprentissages et application dans différentes situations cliniques.

Remarque : Les évaluation se feront entièrement en ligne.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 6000(3) Séminaire de recherche	Cours: 118195	1992/09/01
Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6009(3) Recherche en didactique : concepts fondamentaux	Cours: 118202	2004/09/01
Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en didactique. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6010(3) Programme de lectures individuelles	Cours: 118203	1992/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6019(3) Stage 1	Cours: 118212	2016/05/02
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
DID 6020(3) Stage 2	Cours: 118213	2016/05/02
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
DID 6038(6) Travail dirigé en éducation	Cours: 118227	2008/05/01
Conception, réalisation et/ou évaluation d'un projet didactique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6040(3) Internat de recherche : éducation	Cours: 118228	1992/09/01
Stages pratiques dans les organismes de recherche en éducation ou comme assistant de recherche. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6070(3) Enseignement des matières scolaires	Cours: 118245	1996/05/01
Analyses did. de situations d'ens. des matières scol.; préconceptions, épistémologies et transposition des savoirs; traitement des connaissances, compréhension, résolution de problèmes et pensée critique; interdisciplinarité. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
DID 6075(3) Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	Cours: 118250	2015/01/01
Application de modèles et de méthodes didactiques à l'analyse de problèmes d'enseignement et d'apprentissage. Conception, élaboration et évaluation de projets spécifiques au choix. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique, Théorie		
DID 6080(3) Didactique et intégration des matières	Cours: 118251	2005/01/01
Problématique didactique et approches favorisant l'intégration des matières. Conception, élaboration et essai de situations didactiques mettant en jeu l'intégration des matières. Analyse de matériel didactique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 6090(15) Recherche	Cours: 118257	1992/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Pratique		
DID 6095(15) Mémoire	Cours: 118262	1992/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6104(3) Musée et didactique des arts et sciences	Cours: 118265	1992/09/01
Lecture didactique des lieux et objets d'ordre muséal relevant des arts et des sciences humaines. Modes d'utilisation du musée en éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6150(3) Didactique du monde contemporain	Cours: 118267	2012/09/01
Concepts de la did. du monde contemporain. Savoirs de référence, enjeux sociaux et débats reliés à l'enseignement du monde contemporain. Analyse des programmes. Démarches d'enseignement. Évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6151(3) Didactique de l'éducation à la citoyenneté	Cours: 118268	2012/09/01
Concepts de la didactique de l'éducation à la citoyenneté. Savoirs de référence, enjeux sociaux, débats reliés à l'éducation à la citoyenneté. Analyse des programmes. Démarches d'enseignement. Évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6152(3) Didactique de l'histoire	Cours: 200303	2013/08/26
Discipline historique, enseignement de l'histoire et éducation citoyenne. Programmes et documents ministériels. Scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6153(3) Didactique de la géographie	Cours: 200304	2013/08/26
Discipline géographique, enseignement de la géographie. Programmes et documents ministériels. Scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6154(3) Questions d'histoire et de géographie pour l'enseignement au secondaire	Cours: 203187	2015/08/24
Problèmes, concepts, débats et techniques en histoire et en géographie. Questions de contenu importantes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie du monde et du Québec au secondaire. Étude de productions historiographiques et géographiques pointues ou controversées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
DID 6192(3) Didactique des sciences humaines : thèmes	Cours: 118271	2013/05/01
Examen des courants actuels de recherche en didactique des sciences humaines. Étude approfondie de thèmes spécifiques reliés à la vie sociale et culturelle, la géographie et l'histoire ainsi qu'aux ordres d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

-
- DID 6201(3)** Cours: 118272 1998/05/01
Didactique du français et grammaire
La grammaire dans la did. du français. Modèles et méthodes d'enseignement de la grammaire : syntaxe, morphologie, lexicque, orthographe. Métalangage. Intégration processus d'écriture/connaissances sur la langue.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6205(3)** Cours: 118275 1992/09/01
Didactique et littérature de jeunesse
Étude de genres destinés aux jeunes. Éveil aux oeuvres littéraires. Le livre, support à l'apprentissage. Motivation et intérêt pour les livres. L'enfant et le monde dans les livres pour jeunes. Analyse, conception d'activités.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6207(3)** Cours: 118277 2013/08/26
Didactique des textes courants
Problématique de l'enseignement des textes courants. Étude des méthodes d'analyse de discours : lexicale, syntaxique, pragmatique, textuelle. Implications didactiques. Analyse automatique du discours et enseignement.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6208(3)** Cours: 118278 2011/01/02
Littérature et difficultés d'apprentissage
Analyse critique et conception d'activités d'enseignement /apprentissage interdisciplinaires principalement à partir de la litt. jeunesse. Réflexion sur l'apport de la littérature dans les apprentissages de matières par l'élève en difficulté.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6209(3)** Cours: 118279 1998/05/01
Didactique de la littérature
Enseignement et apprentissage des aspects structuraux, esthétiques, poétiques et idéologiques du texte littéraire. Corpus d'oeuvres littéraires. Approches et contenus d'enseignement. Analyse et élaboration d'activités.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6211(3)** Cours: 118281 1992/09/01
Didactique de la lecture
Théories, modèles de lecture, de son enseignement/apprentissage. Aspects cognitifs, affectifs, esthétiques. Structures textuelles. Stratégies des élèves. Approches, contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6213(3)** Cours: 118283 1998/05/01
Questions de didactique de la lecture
Approfondissement théorique et pratique de questions comme : littératie, émergence de l'écrit, savoir-lire de base, compréhension, lecture stratégique. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6214(3)** Cours: 118284 1998/05/01
Didactique de l'oral
Théories, modèles de la communication orale, de son enseignement/apprentissage. Développement du langage. Comportements langagiers. Situations de communication. Approches et contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 6216(3) Didactique de l'écriture	Cours: 118286	2013/08/26
Théories et modèles de production écrite, de son enseignement/apprentissage. Intégration des connaissances sur la langue : orthographe, syntaxe, vocabulaire, textes. Contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6217(3) Questions de didactique de l'écriture	Cours: 118287	1998/05/01
Approfondissement théorique et pratique de questions comme : processus d'écriture, révision, écriture et créativité, grammaire de texte, orthographe. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6218(3) Lecture et résolution de problèmes mathématiques	Cours: 118288	2011/01/02
Lecture et résolution de prob. maths. Analyse et rédaction d'énoncés tenant compte d'aspects maths et langagiers. Intervention auprès d'élèves en difficulté.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6225(3) Didactique des langues en classe plurilingue	Cours: 118294	1998/05/01
Problématique de l'enseignement/apprentissage du français et d'autres langues en milieux plurilingues. Aspects politiques, sociaux, linguistiques, cognitifs, affectifs. Approches et contenus d'enseignement. Activités did.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6226(3) Évaluation en didactique du français	Cours: 118295	1998/05/01
Problématique de l'évaluation des apprentissages en français. Étude des types d'évaluation. Planification de l'enseignement. Définition des objectifs à évaluer. Analyse et élaboration d'outils d'évaluation..		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6231(3) Didactique des langues secondes 1	Cours: 118298	2016/08/22
Étude critique des théories de l'enseignement/apprentissage des langues secondes. Modèles et méthodes d'enseignement de la communication orale et écrite. Processus, stratégies, difficultés d'apprentissage de l'apprenant.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6232(3) Didactique des langues : thèmes spécifiques	Cours: 118299	1998/05/01
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des langues secondes correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6280(3) Didactique du français : thèmes spécifiques	Cours: 118303	1998/05/01
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique du français correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 6290(3) Séminaire d'intégration en didactique 1	Cours: 118307	2008/09/01
Examen de concepts fondamentaux de pratique réflexive en didactique. Bilan critique des apprentissages réalisés en lien avec ses pratiques d'enseignement. Rapport synthèse.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

-
- DID 6295(3) Cours:118308 2008/09/01**
Séminaire d'intégration en didactique 2
Analyse critique de ses pratiques d'enseignement. Intégration de modèles ou de méthodes didactiques à l'explicitation de problèmes d'enseignement ou d'apprentissage. Rapport synthèse.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6484(3) Cours:118330 1998/05/02**
Difficultés et troubles d'apprentissage du français
État des connaissances relatives à des difficultés/troubles qui affectent l'apprentissage de l'écrit. Critique d'approches didactiques. Adaptation de l'enseignement.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6485(3) Cours:168536 2013/01/02**
Handicaps sensoriels et apprentissage
Historique et approches de l'enseignement du français aux personnes atteintes d'un déficit auditif ou visuel. Caractéristiques des populations. Difficultés liées à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6525(3) Cours:118336 2008/09/03**
Grammaire avancée pour l'enseignement du français
Fondements, principes et outils d'analyse en grammaire moderne. Étude de constructions syntaxiques complexes et développement d'un point de vue informé sur les approches grammaticales pour l'enseignement du français au secondaire.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6540(3) Cours:118337 2015/05/04**
Nombre et raisonnement proportionnel
Étude épistémologique et didactique des nombres rationnels et irrationnels. Étude du raisonnement proportionnel et analyse didactique de son rôle pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques au secondaire.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6571(3) Cours:118343 2008/09/01**
Didactique de l'algèbre au secondaire
Étude de l'apprentissage et de l'enseignement de l'algèbre et des fonctions au secondaire. Sens du symbolisme et des représentations graphiques. Passage arithmétique-algèbre. Apport et rôle de la technologie.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6573(3) Cours:118344 2008/09/01**
Didactique de la géométrie au secondaire
Étude du développement des compétences spatiales et du raisonnement en géométrie chez les élèves. Notions de figure, de propriété, de transformation et de preuve. Utilisation de logiciels en géométrie.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6740(3) Cours:118422 2013/01/01**
Difficultés spécifiques d'apprentissage des mathématiques
État des connaissances relatives aux obstacles qui affectent l'apprentissage des mathématiques. Critique d'approches didactiques développées pour des élèves éprouvant des difficultés. Adaptation de l'enseignement.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-
- DID 6741(3) Cours:118423 2010/01/01**
Évaluation en didactique des maths
Problématique de l'évaluation des apprentissages en mathématiques. Étude des types d'évaluation. Planification de l'enseignement. Définition des compétences et savoirs à évaluer. Analyse et élaboration d'outils d'évaluation.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
-

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 6745(3)	Cours: 118424	2011/01/02
Jeux et résolution de problèmes mathématiques		
Apport du jeu dans le développement du raisonnement et de la résolution de problème. Perspective culturelle et interdisciplinaire. Analyse critique et conception de jeux.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6754(3)	Cours: 118433	1998/05/01
Didactique des mathématiques et TIC		
Typologie et objectifs des environnements informatiques d'apprentissage et d'enseignement des mathématiques. Examen de certains environnements. Construction de micro-mondes spécifiques à l'enseignement des mathématiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6759(3)	Cours: 118438	1998/05/02
Didactique des mathématiques : thèmes spécifiques		
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des mathématiques correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6767(3)	Cours: 118440	2016/05/02
Didactique de l'informatique 1		
Objectifs, thèmes et méthodes d'enseignement des sciences de l'informatique. Pratiques didactiques concernant l'acquisition de connaissances de base en sciences de l'informatique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6867(3)	Cours: 118453	1998/05/01
Didactique des sciences		
Étude de concepts, problématiques et méthodes propres à la didactique des sciences. Les savoirs et les représentations en physique, chimie, biologie, écologie. Analyse et élaboration de situations didactiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6868(3)	Cours: 118454	1998/05/02
Le laboratoire en didactique des sciences		
Le laboratoire en tant qu'environnement d'enseignement et d'apprentissage en sciences. Analyse et élaboration d'activités didactiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6869(3)	Cours: 118455	2015/08/24
Didactique des sciences et technologies : thèmes		
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des sciences ou des technologies correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 6909(3)	Cours: 118465	2011/09/01
Écriture scientifique et professionnelle		
Familiarisation avec les caractéristiques textuelles propres aux écrits produits en didactique (mémoire, thèse, article scientifique ou professionnel). Étude de textes exemplaires. Exercices d'écriture.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 7000(0)	Cours: 118474	1974/09/01
Examen général de doctorat		
Ce cours est publié sans description.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 7020(3) Cours: 118480 1992/09/01

Programme de lectures individuelles

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 7040(6) Cours: 118485 2014/08/25

Séminaire de recherche

Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 7050(3) Cours: 118486 1992/09/01

Problèmes de recherche en didactique 2

Étude critique des problématiques et des démarches de recherche en didactique de l'enseignement secondaire et collégial.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 7090(39) Cours: 118491 1992/09/01

Recherche

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Pratique

DID 7095(45) Cours: 118492 1992/09/01

Thèse

Ce cours est publié sans description.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6000(3) Séminaire de recherche Analyse critique de la démarche de chaque étudiant en fonction des principales étapes d'une recherche en éducation et à la lumière des exigences de toute recherche et de celles propres à chaque type. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123553	1992/09/01
ETA 6010(3) Programme de lectures individuelles Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123555	1994/05/01
ETA 6031(3) Pratique professionnelle et recherche Modèles de recherche à visée pratique : recherche-action, recherche-développement, etc. Développement de la compétence à traiter les informations d'une manière rigoureuse et avec un esprit critique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123559	1992/09/01
ETA 6032(3) Méthodes de recherche en éducation Initiation aux problématiques et méthodes de recherche en éducation. Buts de la recherche en éducation, pré-supposés épistémologiques et concepts de base, types de recherche et outils méthodologiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123560	1998/09/01
ETA 6060(3) Élaboration et évaluation de programmes Fondements des modèles curriculaires. Processus d'élaboration et d'implantation des programmes d'études. Choix des méthodes d'évaluation et des contextes décisionnels. Exemples québécois et étrangers. Applications. Remarques: Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123567	2014/01/01
ETA 6065(3) Évaluation et compétences Approches en évaluation des apprentissages. Objectifs et compétences évalués. Analyse critique d'instruments (examens, travaux, projets, etc.), grilles d'évaluation et critères de correction. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123568	2002/05/01
ETA 6102(3) Séminaire thématique 2 Étude d'un thème central en fondements de l'éducation et éducation comparée. État des recherches sur ce thème et place de celui-ci dans le débat public. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123574	1999/09/01
ETA 6105(3) Efficacité, équité et qualité en éducation Concepts et mesures d'efficacité, d'équité et de qualité appliqués à l'éducation. Facteurs pouvant les améliorer au niveau des établissements, des systèmes éducatifs (québécois, canadiens et étrangers) et des politiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123576	2008/05/01
ETA 6120(3) Analyse des politiques en éducation Analyse de la dynamique et du contexte politiques dans lesquels s'inscrit l'évaluation des politiques en éducation. Émergence, élaboration et implantation des politiques. Politiques et idéologies éducatives. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123582	2014/01/01

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6160(3) École et société Influence des inégalités sociales (revenu, genre, ethnicité) sur l'éducation: les enjeux pour les acteurs scolaires et leurs possibilités d'intervention. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123590	2008/05/01
ETA 6191(12) Projet de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 123597	2004/09/01
ETA 6193(12) Mémoire de maîtrise Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123598	2013/10/17
ETA 6401(3) Leadership et vie pédagogique au post-secondaire Rôle des enseignants dans les établissements collégiaux et universitaires : identité professionnelle, leadership, collégialité, recherche, réussite, organisation du travail. Enjeux sociétaux contemporains. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204400	2016/08/22
ETA 6505(3) Méthodes quantitatives en éducation La mesure, la quantification et la statistique. Description exploratoire, confirmation. Interprétation et prise de décision : diagnostic, comparaison, sélection, placement. Logiciels appropriés au traitement des données. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123614	1998/09/01
ETA 6507(3) Démarches d'investigation de pratiques Approches méthodologiques de certaines traditions de recherche participative et de recherche ethnographique; démarches d'exploration sur les terrains de pratique et approches analytiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123615	2011/01/01
ETA 6509(3) Concepts fondamentaux en éducation Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123616	2013/05/01
ETA 6512(3) L'analyse des données qualitatives Pertinence et fiabilité des données. Systématisation des modes d'analyse au plan de la condensation, des mises en relations et des interprétations explicatives, descriptives et prescriptives. Vérification et validation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123618	1992/09/01
ETA 65221(0) Analyse d'expérience en évaluation 1 Lieu d'intégration et de réflexion sur les composantes de la formation reçue en évaluation. Analyse critique des processus d'évaluation. Préparation et présentation d'un plan d'évaluation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 167926	2012/09/01

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 65222(6)	Cours:167927	2012/09/01
Analyse d'expérience en évaluation 2		
Lieu d'intégration et de réflexion sur les composantes de la formation reçue en évaluation. Analyse critique des processus d'évaluation. Préparation et présentation d'un plan d'évaluation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6538(3)	Cours:123633	2003/05/01
TIC et évaluation		
TIC et construction d'un instrument. TIC, un outil d'évaluation (test sur mesure, test adaptatif). TIC et administration.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6541(3)	Cours:123635	2003/05/01
Instruments pour l'évaluation		
Les critères intrinsèques et extrinsèques des instruments. Différents types d'instruments : fondés sur la réponse de l'apprenant (questionnaire), sur ses réalisations (portfolio), sur ses actions (observations).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6551(3)	Cours:123638	1995/09/01
Méthodologie de la mesure en évaluation		
Nature et rôle de la mesure en éducation. Rôle de la modélisation théorique. Variables latentes. Mesure des connaissances, habiletés, aptitudes et attitudes. Échelles de mesure. Erreur de mesure.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 65621(0)	Cours:167928	2012/09/01
Stage en évaluation 1		
Évaluation de l'environnement éducatif en lien avec la réussite des élèves. Évaluation des établissements et de la dynamique organisationnelle. Expériences québécoises et étrangères.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

ETA 65622(6)	Cours:167929	2012/09/01
Stage en évaluation 2		
Évaluation de l'environnement éducatif en lien avec la réussite des élèves. Évaluation des établissements et de la dynamique organisationnelle. Expériences québécoises et étrangères.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

ETA 65631(0)	Cours:166450	2012/05/01
Travail dirigé 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 65632(6)	Cours:166451	2012/05/01
Travail dirigé 2		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6582(3)	Cours:123652	2016/08/22
Évaluation d'établissement et réussite		
Évaluation de l'environnement éducatif en lien avec la réussite des élèves. Évaluation des établissements et de la dynamique organisationnelle. Expériences québécoises et étrangères.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6591(12)	Cours:123655	2004/09/01
Projet de recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6593(12) Mémoire de maîtrise	Cours: 123656	2004/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6655(3) Pratique professionnelle et éthique	Cours: 123670	1995/09/01
Éthique professionnelle et formation. Transformation des pratiques professionnelles et conséquences pour l'éthique. Éthique organisationnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6800(3) Introduction à la direction d'un établissement scolaire	Cours: 204389	2016/08/22
Introduction au rôle de direction d'établissement scolaire au Québec : principaux encadrements et savoirs scientifiques. Analyse initiale de son profil de compétences. Observations in situ.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6801(3) Approche éducative de la direction d'un établissement scolaire	Cours: 204390	2016/08/22
Vision éducative, conception de l'apprentissage et des compétences; supervision des pratiques pédagogiques; soutien au développement professionnel; travail collectif et professionnalisation de l'enseignement; services éducatifs aux élèves HDAA.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6802(3) Organisation de l'environnement éducatif	Cours: 204391	2016/08/22
Organisation scolaire au service de l'apprentissage; approche éducative de l'encadrement et de la vie scolaire; climat scolaire; école en milieu défavorisé; place des parents à l'école; partenariats avec la communauté.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6803(3) Gestion des personnels scolaires	Cours: 204392	2016/08/22
Principaux encadrements et meilleures pratiques relatives à la sélection, l'insertion, l'accompagnement et le développement professionnel du personnel scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6804(2) Gestion des ressources matérielles et financières de l'établissement scolaire	Cours: 204393	2016/08/22
Gestion des ressources matérielles et financières centrée sur les visées de l'établissement scolaire : encadrements et meilleures pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6805(2) Activité d'intégration	Cours: 204394	2016/08/22
Bilan du parcours de formation dans une perspective d'intégration. Analyse de son profil de compétences et de son parcours de professionnalisation. Perspectives à l'égard de son développement professionnel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6806(3) Diriger un établissement scolaire en milieu urbain	Cours: 204395	2016/08/22
Modèles et pratiques de leadership centrés sur l'apprentissage en contexte urbain et diversifié : leadership de justice sociale; apprentissage, pauvreté et pluriethnicité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6807(3)	Cours: 204396	2016/08/22
Communications et relations interpersonnelles		
Encadrements et meilleures pratiques à l'égard de la gestion de l'information et des communications. Prévention et gestion des conflits dans les relations entre les personnes et entre les organisations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6808(3)	Cours: 204397	2016/08/22
Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation		
Principaux encadrements et meilleures pratiques relatives à la gestion du stress et de la santé mentale en milieu scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6825(3)	Cours: 204398	2016/08/22
Laboratoire de leadership en éducation		
Modèles de leadership et pratiques de gestion centrés sur l'apprentissage. Observations in situ et analyse du travail réel d'une direction.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6830(2)	Cours: 204399	2016/08/22
Projet d'établissement et réussite éducative		
Connaissances et pratiques de gestion à l'égard de la réalisation d'un projet d'établissement dans le contexte de l'enseignement public au Québec.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6900(3)	Cours: 123714	2016/08/22
Introduction à l'administration de l'éducation		
Introduction à la fonction de gestion en éducation. Le processus administratif. Les rôles du gestionnaire de l'éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6901(3)	Cours: 123717	2013/08/26
L'enseignant, le système éducatif québécois		
Étude du système éducatif du Québec, de son fonctionnement et de ses finalités à la lumière de son histoire et des contingences sociopolitiques actuelles en fonction de la profession enseignante.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 6906(3)	Cours: 123721	2000/05/01
Théories des organisations d'éducation		
Étude de théories de l'administration et des organisations et applications au domaine de l'éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 69071(0)	Cours: 167930	2012/09/04
Séminaire d'essai professionnel 1		
Analyse critique et synthèse de textes en vue de leur application à la compréhension de situations de gestion en administration de l'éducation; rédaction d'un rapport sous supervision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

ETA 69072(6)	Cours: 167931	2012/09/01
Séminaire d'essai professionnel 2		
Analyse critique et synthèse de textes en vue de leur application à la compréhension de situations de gestion en administration de l'éducation; rédaction d'un rapport sous supervision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6912(3) Cours:123731 2016/08/22

Gestion des ressources humaines en éducation

Étude approfondie de la gestion du personnel en milieu d'éducation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6917(3) Cours:123733 1992/09/01

Étude comparée en administration de l'éducation

Modèles d'administration de l'éducation dans les régimes et les milieux sociopolitiques de différents pays.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6925(3) Cours:123736 2016/08/22

Leadership et animation

Laboratoire visant le développement des habiletés de leadership et d'animation en gestion de l'éducation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6934(3) Cours:123740 2006/09/01

Enjeux des systèmes d'éducation

Examen des enjeux contemporains et étude de leurs impacts sur l'élaboration des politiques éducatives et sur l'administration des systèmes d'éducation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6935(3) Cours:123741 2013/10/18

Prise de décision en administration de l'éducation

Développement de la compétence à utiliser divers modèles de prise de décision en tenant compte des facteurs institutionnels, organisationnels ou personnels qui la conditionnent. Attention à la dynamique organisationnelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6937(3) Cours:123742 2016/08/22

Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives

Étude de l'exercice du pouvoir et des processus politiques dans les établissements scolaires et les organisations éducatives : réseaux, forces et stratégies s'y déployant. Principes théoriques et analyses de cas.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6940(3) Cours:123743 1992/09/01

Gestion du changement et intervention

Développement de la compétence à gérer divers types de changements, à gérer des organisations d'éducation visant de multiples changements ou à intervenir à titre d'agent de changement. Attention au développement organisationnel.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6947(3) Cours:123748 2010/01/01

Planification en gestion scolaire

Étude approfondie de méthodes de planification en gestion des activités éducatives et administratives d'un établissement scolaire du Québec.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

ETA 6957(3) Cours:123753 1992/09/01

Administration de l'enseignement universitaire

Application du processus administratif à l'enseignement universitaire : encadrements nationaux, pratiques professionnelles et enjeux.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6958(3) Administration de l'enseignement collégial Application du processus administratif à l'enseignement collégial : encadrements nationaux, pratiques professionnelles et enjeux. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123754	2012/01/01
<hr/>		
ETA 6959(3) Analyse d'expériences administratives 1 Accompagnement professionnel et intégration des théories administratives à l'explicitation de problèmes de gestion. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123755	2003/05/01
<hr/>		
ETA 69611(0) Pratique professionnelle 1.1 Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:166454	2015/08/24
<hr/>		
ETA 69612(3) Pratique professionnelle 1.2 Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:166455	2013/05/01
<hr/>		
ETA 6962(3) Stage en administration de l'éducation 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours:123762	1992/09/01
<hr/>		
ETA 6964(3) Pratique professionnelle 2 Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours:123766	2014/01/01
<hr/>		
ETA 6966(3) Analyse d'expériences administratives 2 Accompagnement professionnel; analyse de pratiques de gestion et théorisation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123770	2003/05/01
<hr/>		
ETA 6972(3) Gestion des conflits en éducation Développement de la compétence à reconnaître et expliquer les divers types de conflit qui se produisent dans les organisations d'éducation et à les gérer efficacement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123776	1992/09/01
<hr/>		
ETA 6978(3) Gestion de l'environnement éducatif Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à l'organisation scolaire, à la vie scolaire, aux programmes et aux relations avec les parents. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123779	2016/08/22
<hr/>		
ETA 6979(3) Politique d'encadrement, services adaptés Principes, organisation et techniques d'encadrement des élèves et de gestion des différentes clientèles d'un établissement scolaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours:123782	2016/08/22
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6980(3)	Cours:123785	2016/08/22
Gestion des activités éducatives		
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives : planification, supervision et contrôle. Recherche de la qualité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 69811(0)	Cours:166456	2015/08/24
Savoirs institutionnels 1.1		
Examen des pratiques administratives découlant des politiques, des normes, des règlements et des procédures propres aux organisations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 69812(3)	Cours:166457	2013/05/01
Savoirs institutionnels 1.2		
Examen des pratiques administratives découlant des politiques, des normes, des règlements et des procédures propres aux organisations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6982(3)	Cours:123791	2016/08/22
Gestion des informations et de la communication		
Développement de la compétence à gérer la circulation de l'information, à mettre en oeuvre des communications efficaces au sein de l'organisation et dans les relations avec l'environnement et à utiliser les TIC à cet effet.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 69831(0)	Cours:167071	2013/05/01
Savoirs institutionnels 2.1		
Examen des pratiques de gestion des activités éducatives attendues par une culture institutionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 69832(3)	Cours:167072	2013/05/01
Savoirs institutionnels 2.2		
Examen des pratiques de gestion des activités éducatives attendues par une culture institutionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6984(3)	Cours:123795	2014/01/01
Gestion des ressources matérielles et financières		
Développement de la compétence à gérer les ressources matérielles et financières d'un établissement. Familiarisation avec les approches et les politiques gouvernementales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6986(3)	Cours:123796	2014/01/01
Étude de problèmes de gestion		
Étude de divers problèmes de gestion vécus ou anticipés par les participants à ce cours et des solutions possibles ou apportées dans une perspective de pratique réflexive. Accent sur le processus de résolution de ces problèmes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 6991(12)	Cours:123800	2004/09/01
Projet de recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 6993(12) Mémoire de maîtrise	Cours: 123802	2004/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6996(3) Comportement organisationnel en milieu d'éducation	Cours: 123804	2000/05/01
Développement de l'habileté à comprendre le comportement des individus au sein de l'org. d'éduc. et à choisir une réponse appropriée. Attention aux interactions et à l'influence de l'environnement de travail.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6997(3) Séminaire thématique en administration 1	Cours: 123807	2003/05/01
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6998(3) Séminaire thématique en administration 2	Cours: 123810	2003/05/01
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 6999(3) Séminaire de projet professionnel	Cours: 123813	2006/09/01
Conception, réalisation et évaluation d'un projet de gestion éducative sous supervision; rédaction d un rapport détaillé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 70001(0) Séminaire de recherche 1	Cours: 167932	2015/08/24
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 70002(6) Séminaire de recherche 2	Cours: 167933	2013/01/01
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ETA 7001(3) Séminaire commun de doctorat 1	Cours: 123819	1999/01/01
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		
ETA 7002(3) Séminaire commun de doctorat 2	Cours: 123821	1999/01/01
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		
ETA 7100(0) Examen général de doctorat	Cours: 123823	1992/09/01
Ce cours est publié sans description.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 7191(30) Projet de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 123826	2013/10/18
ETA 7195(45) Thèse Ce cours est publié sans description. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123827	1992/09/01
ETA 7500(0) Examen général de doctorat Ce cours est publié sans description. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123832	2014/08/25
ETA 7510(3) Lectures individuelles en mesure et évaluation Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123833	1992/09/01
ETA 7530(3) Analyse multidimensionnelle en éducation Exploration des modèles existants et de leurs explications : analyse en composantes principales, analyse factorielle, analyse scolaire multidimensionnelle. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123836	1992/09/01
ETA 7591(30) Projet de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 123838	2013/10/18
ETA 7595(45) Thèse Ce cours est publié sans description. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123839	1992/09/01
ETA 7900(0) Examen général de doctorat Ce cours est publié sans description. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 123852	1992/09/01
ETA 7901(3) Modélisation des pratiques professionnelles 1 en admin. de l'éducation Méthodologie de l'enregistrement, de l'analyse et de l'explicitation des pratiques en administration de l'éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204025	2016/05/02
ETA 7902(3) Modélisation des pratiques professionnelles 2 en admin. de l'éducation Démarches d'exposition et de formalisation des savoirs professionnels en administration de l'éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204026	2016/05/02

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 79031(0)	Cours: 204027	2016/05/02
Séminaire essai d'habilitation 1		
Préparation d'un rapport présentant la méthodologie et les résultats de l'analyse systémique et approfondie d'une situation de pratique professionnelle en administration de l'éducation sur laquelle pourra porter l'essai doctoral.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

ETA 79032(0)	Cours: 204028	2016/05/02
Séminaire essai d'habilitation 2		
Préparation d'un rapport présentant la méthodologie et les résultats de l'analyse systémique et approfondie d'une situation de pratique professionnelle en administration de l'éducation sur laquelle pourra porter l'essai doctoral.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

ETA 79033(9)	Cours: 204029	2016/05/02
Séminaire essai d'habilitation 3		
Préparation d'un rapport présentant la méthodologie et les résultats de l'analyse systémique et approfondie d'une situation de pratique professionnelle en administration de l'éducation sur laquelle pourra porter l'essai doctoral.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

ETA 7904(15)	Cours: 204030	2016/05/02
Projet d'essai doctoral		
Ce cours est publié sans description.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		

ETA 7906(3)	Cours: 204031	2016/05/02
Symposium 1 d'initiation à la confrontation croisée		
Après avoir fait la synthèse de l'essai d'habilitation, s'approprier la méthode de la confrontation croisée dans le but de questionner les conclusions de cet essai qui constituera la première étape de la démarche de l'essai doctoral.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		

ETA 7907(3)	Cours: 204032	2016/05/02
Symposium 2 d'initiation à la confrontation croisée		
Après avoir fait la synthèse du projet d'essai doctoral, recourir à la méthode de la confrontation croisée afin d'en objectiver le contenu et de le positionner par rapport aux exigences de l'essai doctoral.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		

ETA 7908(1)	Cours: 204033	2016/05/02
Séminaire d'accompagnement du projet d'essai doctoral		
Rencontres destinées à ce que chaque étudiant fasse le point sur l'avancement de son projet d'essai doctoral et reçoive une rétroaction critique de la part de ses pairs et du professeur responsable du séminaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		

ETA 79091(0)	Cours: 204034	2016/05/02
Séminaire d'accompagnement de l'essai doctoral 1		
Rencontres destinées à ce que chaque étudiant fasse le point sur l'avancement de son essai doctoral et reçoive une rétroaction critique de la part de ses pairs et du professeur responsable du séminaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 79092(2)	Cours: 204035	2016/05/02
Séminaire d'accompagnement de l'essai doctoral 2		
Rencontres destinées à ce que chaque étudiant fasse le point sur l'avancement de son essai doctoral et reçoive une rétroaction critique de la part de ses pairs et du professeur responsable du séminaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Recherche	
<hr/>		
ETA 7910(3)	Cours: 123853	1992/09/01
Lectures individuelles en admin. de l'éducation		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ETA 7911(3)	Cours: 204036	2016/05/02
Fondements et enjeux en administration de l'éducation		
Examen des fondements philosophiques ainsi que des enjeux politiques, sociologiques, économiques et juridiques contemporains des institutions et des systèmes d'éducation et positionnement de cet examen par rapport au domaine e l'administration de l'éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ETA 7912(3)	Cours: 204037	2016/05/02
Gouvernance en éducation et éthique		
Étude approfondie du mouvement de la gouvernance dans les secteurs public et parapublic et de ses rapports avec le mouvement de la Nouvelle gestion publique (NGP). Valeurs et responsabilités des acteurs dans les discours et les pratiques administratives en éducation. Rapport entre les valeurs, les théories de la responsabilité et les théories des devoirs en éducation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ETA 7913(36)	Cours: 204038	2016/05/02
Essai doctoral		
Ce cours est publié sans description.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Recherche	
<hr/>		
ETA 7914(3)	Cours: 204039	2016/05/02
Administration de l'éducation et leadership		
Étude critique des tendances actuelles théoriques et pratiques relatives à l'administration de l'éducation et au leadership et mise en perspective par rapport à l'évolution dans ce domaine. Démarche d'identification par les étudiants de leurs conceptions et de leurs croyances (cadre de référence) sous-jacentes à leurs manières de résoudre les problèmes organisationnels et d'agir en tant que leader.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ETA 7991(30)	Cours: 123860	2009/09/01
Projet de recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	
<hr/>		
ETA 7995(45)	Cours: 123861	1992/09/01
Thèse		
Ce cours est publié sans description.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Pluridisciplinaire

PLU 6040(3)

Cours: 146985

1995/09/02

Éducation : construction des rapports ethniques

Analyse des relations existant au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés entre la dynamique des rapports ethniques et l'évolution des systèmes de formation. Critique des débats relatifs à la fonction de l'École dans des sociétés pluriethniques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Éducation (stages)**EDU 6646(3) Cours: 121824 2015/05/04****Stage en enseignement collégial**

Intervenir en situation d'enseignement en utilisant diverses approches d'apprentissage.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**EDU 6656(3) Cours: 121829 2014/01/01****Internat d'expérience pédagogique**

Analyse de pratiques et d'essais spéciaux d'enseignement, élaboration et résolution de problèmes rencontrés.

Remarques: Ce stage s'adresse aux étudiants qui occupent déjà un emploi dans l'enseignement collégial et qui suivent le microprogramme 2-832-6-0 dans une perspective de perfectionnement pédagogique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Pluridisciplinaire

PLU 6035(3) Cours: 146981 2015/01/01

Enseigner au collégial aujourd'hui

Enseignement et apprentissage en contexte universitaire, planification, méthodes d'évaluation, approches d'intervention en classe, encadrement des étudiants, utilisations des TIC, éthique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

PLU 6038(3) Cours: 203310 2015/01/01

Enseigner à l'université aujourd'hui

Enseignement et apprentissage en contexte universitaire, planification, méthodes d'évaluation, approches d'intervention en classe, encadrement des étudiants, utilisation des TIC, éthique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6000(3) Séminaire de recherche Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147602	1992/09/01
PPA 6001(2) Séminaire développement professionnel 1 Introduction au programme et ressources. Développement d'un plan de formation articulant dimensions académique et professionnelle. Compétences méthodologiques et technologiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147603	2008/05/01
PPA 6003(3) Séminaire d'intégration : bilan Intégration des connaissances acquises, des compétences développées et de la pratique professionnelle de l'étudiant. Bilan final et prospectives. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Séminaire	Cours: 147604	2008/05/01
PPA 6004(3) Séminaire d'accompagnement au travail dirigé Analyse critique des travaux dirigés projetés. Élaboration d'une version préliminaire du travail dirigé (TD). Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147605	2008/05/01
PPA 6005(1) Séminaire: développement professionnel 1 Champ d'études et projet de formation. Examen des théories et des pratiques caractérisant chacun des champs d'études. Thème général du mémoire. Plan de formation. Remarques: Obligatoire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147606	2001/09/01
PPA 6006(1) Séminaire développement professionnel 2 Bilan du parcours de formation. Synthèse et réflexion portant sur l'intégration des apprentissages réalisés. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Séminaire	Cours: 147607	2002/01/01
PPA 6007(1) Séminaire: développement professionnel 3 Bilan final. Synthèse et intégration à la fin du programme. Remarques: Obligatoire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147608	2002/01/01
PPA 6008(3) Résolution de problèmes en contexte éducationnel Analyse d'un contexte, position d'un problème et recherche de solutions. Initiation à l'élaboration d'une problématique de recherche appliquée. Analyse et synthèse de rapports de recherche. Initiation à diverses formules de TD. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147609	2001/09/02
PPA 6009(3) Recherche en PPA : concepts fondamentaux Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en psychopédagogie et andragogie. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147610	2004/09/01

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6010(3) Programme de lecture Cours équivalent(s) : MMD6315. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147611	2018/01/01
PPA 6015(3) Méthodes d'enseignement et TIC Les principales méthodes d'enseignement utilisées au postsecondaire : exposé magistral, étude de cas, résolution de problèmes, enseignement en atelier, en laboratoire et en clinique, utilisation des technologies dans l'enseignement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147612	2002/05/01
PPA 6019(3) Stage 1 Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours: 147613	2016/05/02
PPA 6030(9) Travail dirigé en éducation Conception, réalisation et évaluation d'une intervention éducative de nature psychopédagogique, orthopédagogique ou andragogique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147617	1994/05/01
PPA 6054(1) Synthèse et intégration Analyse des apprentissages et bilan critique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Séminaire	Cours: 147621	1998/09/01
PPA 6075(3) Processus d'apprentissage en enseignement Problématique de l'apprentissage en contexte postsecondaire. Étude critique des relations entre les dispositifs et les pratiques pédagogiques, la motivation des étudiants, le recours aux stratégies d'apprentissage. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147628	2002/05/02
PPA 6201(3) Gestion de classe et résolution de problèmes Approches et modèles de gestion de classe adéquats et de résolution de problèmes associés à l'établissement, au maintien ou à la restauration, au secondaire, de conditions propices à l'apprentissage et à l'enseignement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203190	2015/08/24
PPA 6208(3) Les émotions dans l'enseignement Modèles de développement des émotions en enseignement. Nature et rôle des émotions et du soutien social: épuisement et abandon, engagement et efficacité. Influences sur la classe et l'apprentissage des élèves. Compétence émotionnelle. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 168667	2013/01/01
PPA 6209(3) Bien-être enseignant et résilience Bien-être occupationnel et pédagogique. État de processus de résilience scolaire et éducationnelle. Facteurs risque/protection. Interactions personne-environnement. Santé-efficacité. Régulation des pratiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 168668	2013/01/01

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6211(3)	Cours: 205225	2017/01/01
Soutien au jeu, apprentissage et développement de l'enfant.		
Démarche réflexive sur le jeu en contexte éducatif.		
Évolution du jeu chez l'enfant, perspective historico-culturelle, liens entre jeu, apprentissage et développement. Approches actuelles du recours au jeu pour l'apprentissage et le développement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Séminaire	

PPA 6215(3)	Cours: 147637	2002/01/01
Hétérogénéité ethnoculturelle en classe		
Représentations à propos de l'hétérogénéité ethnoculturelle et compréhension des éléments qui la structurent. Processus de décentration dans la relation éducative. Balises psychopédagogiques de la gestion de l'hétérogénéité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6218(3)	Cours: 147640	2013/08/26
Psychopédagogie et réussite éducative		
Réussite éducative et relation éducative. Composantes de l'interaction en situation éducative. Analyse de pratiques visant à optimiser la qualité de la relation éducative. Recherches en cours.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6220(3)	Cours: 147642	2015/05/04
Questions spéciales d'apprentissage scolaire		
Analyse de problèmes reliés à l'apprentissage en milieu scolaire. Étude des rapports entre les théories de l'apprentissage et les approches pédagogiques. Application à des situations réelles et mise en perspective des impacts potentiels de différentes approches pédagogiques sur les comportements scolaires et la réussite.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6221(3)	Cours: 147643	2010/01/01
Jeu et intervention pédagogique		
Intervention éducative en contextes ludiques et appropriation du programme au préscolaire, des modèles d'apprentissage, du matériel pédagogique ainsi que des instruments de planification et d'observation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 6222(3)	Cours: 147644	2002/01/01
Problématique spécifique au préscolaire		
Identification des besoins distincts en petite enfance reliés aux réalités psychosociales et développement des stratégies d'intervention éducative auprès des groupes vulnérables en collaboration avec les réseaux publics.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 6223(3)	Cours: 147645	2000/05/01
Motivation scolaire		
Approches actuelles de la motivation au primaire et au secondaire. Pratiques pédagogiques, attentes de succès des élèves et valeur accordée aux apprentissages scolaires.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6224(3)	Cours: 147646	2002/01/01
Pédagogie et intégration des TIC		
Pédagogie liée à l'intégration des TIC. Gestion des individus et des groupes, de la complexité et des ressources. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des TIC. Projet d'intervention pratique dans le milieu.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6226(3)	Cours: 147648	2002/01/01
Recherches, tendances en technopédagogie		
Types de recherches en intégration pédagogique des TIC. Regard critique sur les méthodes et la recherche portant sur la technopédagogie. Tendances et évolution des méthodes et des thèmes de recherches en technopédagogie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6227(3)	Cours: 147649	2001/09/01
Question spécifique en psychopédagogie		
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en psychopédagogie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6227A(3)	Cours: 147650	2012/01/01
Les émotions dans l'enseignement		
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en psychopédagogie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6228(3)	Cours: 147651	2002/01/02
Psychopédagogie et développement de compétences		
Évolution de la notion de compétence et des approches par compétences. Pratiques pédagogiques visant le développement de compétences. Conception et application d'une intervention éducative axée sur le développement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	
PPA 6229(3)	Cours: 147652	2007/09/01
Implication parentale et réussite scolaire		
Implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. Attitudes et pratiques éducatives. Rôles et attentes des parents et des enseignants. Effets sur la réussite scolaire des enfants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6230(3)	Cours: 147653	2014/01/01
Pédagogie et milieux défavorisés		
Enseignement-apprentissage en milieu vulnérable. Mythes et réalités de ces milieux. Répertoires de solutions et analyse de leur validité. Défis personnels et sociaux. Approche collaborative et changement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6245(3)	Cours: 147666	1998/09/01
Modèles d'enseignement		
Étude comparative de divers modèles d'enseignement : leurs contributions respectives à la compréhension de différentes facettes de l'apprentissage et de l'enseignement. Analyse des pratiques pédagogiques issues de ces modèles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
PPA 6256(3)	Cours: 147677	1996/05/01
Analyse de pratiques pédagogiques		
Analyse du travail des enseignants et formalisation du savoir d'expérience. Développement d'une posture réflexive sous-tendue par des apports théoriques et par l'analyse de la pratique professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	
PPA 6265(3)	Cours: 147686	2002/01/01
Sciences cognitives et psychopédagogie		
Apport des sciences cognitives à la compréhension des processus d'apprentissage et d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6273(3)	Cours: 147694	2005/09/01
Apprendre en contexte hors scolaire		
La signification de l'apprentissage dans des contextes extrascolaires, parascolaires et communautaires. Le partenariat entre ces divers contextes et l'école.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6274(3)	Cours: 203220	2015/01/01
Santé mentale et difficultés scolaires		
Bien-être psychologique, santé mentale des jeunes, psychopathologie infantile. Difficultés scolaires. Problématiques les plus fréquentes chez les jeunes: l'anxiété, la dépression, le trouble obsessionnel compulsif, les deuils et les traumas et leur influence sur leur adaptation et leurs apprentissages scolaires. Pistes d'interventions éducatives.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6276(3)	Cours: 147696	2000/05/01
Gestion de classe		
Résolution de problèmes reliés à l'établissement, au maintien ou à la restauration dans la classe du primaire ou du secondaire, de conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6278(3)	Cours: 203082	2015/01/01
Parentalité, coéducation et réussite scolaire		
Soutien des parents pour favoriser la réussite scolaire de leur enfant. Rôles des parents, enseignants et autres intervenants. Compétences, attitudes et pratiques éducatives parentales. Stratégies relationnelles et d'intervention auprès des familles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6290(15)	Cours: 147702	1992/09/01
Recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	
<hr/>		
PPA 6295(15)	Cours: 147703	1992/09/01
Mémoire		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6301(3)	Cours: 147705	2010/01/01
Troubles envahissants du développement		
Définition et classification des troubles envahissants du développement. Impacts cognitif, sensoriel, communicatif et social. Étiologie, évaluation, adaptation de l'enseignement et de l'intervention spécialisée auprès de ces élèves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6304(3)	Cours: 147707	2013/01/01
Modèles de service à l'école		
Modèles de service d'orthopédagogie en contexte d'intégration scolaire. Conditions de mise en oeuvre, avantages et limites. Rôles des agents d'éducation dans ce contexte.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6400(3)	Cours: 203188	2015/08/24
Différenciation pédagogique et ÉHDAA		
Différenciation pédagogique et planification de l'enseignement. Caractéristiques des élèves à risque et HDAA et modèles de services éducatifs.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6401(3) Atelier d'innovation pédagogique Analyse des besoins. Fonctions de l'innovation. Conception du procédé, du produit ou du service, mise à l'essai et améliorations. Évaluation de l'efficacité et de l'efficacité (rapport efficacité/coûts). Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 147708	2010/01/01
<hr/>		
PPA 6403(3) Question spécifique en orthopédagogie Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en orthopédagogie. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147710	2015/05/04
<hr/>		
PPA 6403A(3) Traumas, difficultés à l'école, interventions Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en orthopédagogie. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147711	2012/01/01
<hr/>		
PPA 6404(3) École inclusive et communautaire Nature de l'intégration de services à l'école et autres éléments incontournables de l'école inclusive et communautaire. Processus d'intervention dans ce contexte. Rôles et place des divers agents d'éducation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147712	2015/05/04
<hr/>		
PPA 6413(3) École et prévention de l'inadaptation Facteurs et processus en cause dans les différents problèmes d'adaptation à l'école. Modèles de prévention. Conditions d'implantation et de réussite des programmes et des pratiques de prévention. Évaluation des pratiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147716	1992/09/01
<hr/>		
PPA 6415(3) Soutien à l'apprentissage à l'école Soutien à l'apprentissage en classe et en mode individuel. Interventions sur les stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, intégration de la motivation et de ces stratégies à la pratique pédagogique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147718	2007/09/01
<hr/>		
PPA 6416(3) Étude des difficultés à apprendre Étude contextualisée des difficultés à apprendre. Relation entre les situations d'apprentissage, les stratégies, la motivation et les difficultés à apprendre des élèves du primaire et du secondaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147719	2015/08/24
<hr/>		
PPA 6419(3) Problèmes de comportement à l'école Développement d'habiletés d'intervention adaptées à la présence d'enfants et d'adolescents manifestant des problèmes de comportement en classe. Évaluation des besoins et mise à l'essai d'interventions efficaces. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147722	2002/01/01
<hr/>		
PPA 6420(3) Fonctions de l'orthopédagogue Connaissances et habiletés reliées à la fonction conseil de l'orthopédagogue auprès des familles, des enseignants, des conseils d'établissement, des directions d'école et des comités de préparation des plans d'intervention. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147723	2013/01/01
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6429(3)	Cours: 147732	2015/08/24
Accessibilité et incapacité intellectuelle		
Caractéristiques des personnes ayant des incapacités intellectuelles. Approche écologique de leur éducation. Programme d'intervention personnalisé et adaptations pédagogiques spécifiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6430(3)	Cours: 168570	2013/01/01
Différenciation pédagogique		
Fondements de la pédagogie différenciée. Théorie et recherche sur la différenciation pédagogique. Démarche de différenciation pédagogique. Planification de l'enseignement différencié.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6431(3)	Cours: 168571	2013/01/02
Apprendre en lisant et soutien aux élèves		
Contextes d'apprentissage par la lecture au primaire et au secondaire. Caractéristiques des élèves dont ceux en difficulté d'apprentissage. Analyse et planification de situations d'APL et de soutien à l'élève.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6432(3)	Cours: 168572	2013/01/02
Problème de violence en milieu scolaire		
Concepts fondamentaux, contextes et enjeux liés au phénomène de la violence à l'école. Analyses de situations. Interventions et programmes universels, sélectifs et indiqués. Conditions d'efficacité en lien avec le milieu scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6433(3)	Cours: 203960	2015/08/24
Rôles de l'orthopédagogue et plan d'intervention		
Historique et contexte de l'orthopédagogie au Québec. Rôles et responsabilités de l'orthopédagogue. Évaluation et intervention orthopédagogiques: principes et cadre de référence. Plan d'intervention: composantes, démarches et usages.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6440(3)	Cours: 147733	2013/05/01
Savoirs enseignants: modèles d'analyse		
Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement. Fondements théoriques et courants de recherche. Types de savoirs, connaissances et compétences. Apports à la formation et au développement professionnel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6445(3)	Cours: 147734	2007/09/01
Raisonnement pédagogique de l'enseignant		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6461(3)	Cours: 147745	2010/01/01
Plans d'intervention		
Planification, animation, gestion et évaluation d'un plan d'intervention ou d'un plan de services ou d'un P.I.P. (programme d'intervention personnalisé) pour un élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PPA 6600(3)	Cours: 147750	2018/01/01
Question spécifique en andragogie		
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en éducation des adultes et andragogie.		
Cours équivalent(s) : MMD6316.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6605(3)	Cours: 147755	2001/09/01
Abandon et retour aux études		
Facteurs de persévérance et d'abandon scolaire. Caractéristiques des persévérants et des décrocheurs. Mesures pour améliorer les conditions d'apprentissage, favoriser la persévérance et l'insertion professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6609(3)	Cours: 147759	2009/09/01
Atelier d'intégration du web		
Conditions de réussite en formation à distance. Expérimentation et encadrement en travail collaboratif en ligne. Réflexion théorique et pratique. Élaboration d'activités d'encadrement en ligne.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Laboratoire	

PPA 6614(3)	Cours: 147764	2001/09/01
Difficultés d'apprentissage de l'adulte		
Identification des types et des niveaux de difficultés d'apprentissage. Contextualisation du problème : apprenant, environnement, enjeux. Facteurs d'échec, de succès. Modèles d'intervention et nouveaux défis andragogiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6616(3)	Cours: 203706	2015/05/04
Encadrement aux études supérieures		
Le travail professoral et la tâche d'encadrement aux études supérieures; la recherche et la diffusion de résultats scientifiques; modalités de direction et contexte de l'encadrement; stratégies pédagogiques; ressources; intégrité et éthique scientifique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Séminaire	

PPA 6668P(3)	Cours: 205508	2017/01/01
Design et production de vidéos pédagogiques		
Production de vidéos pédagogiques dans le contexte des CLOM (cours en ligne ouverts aux masses), dans une approche misant sur les pédagogies actives (approche par problèmes, études de cas, pédagogie inversée, etc.).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Séminaire	

PPA 6670P(2)	Cours: 203884	2015/08/24
Scénario de pédagogies actives		
Ce cours vise à préparer les enseignants et professionnels en éducation à mettre en place et évaluer un dispositif de formation recourant aux pédagogies actives dans différents contextes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 6672P(2)	Cours: 204041	2015/08/24
Intégration critique des pédagogies actives		
Séminaire visant à mettre en place et évaluer de manière critique un dispositif de pédagogie active, en se référant à ses fondements pédagogiques et théoriques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Séminaire	

PPA 6676P(2)	Cours: 204042	2015/08/24
Gérer les tic en classe		
Gestion active du travail d'équipe en classe et gestion de classe dans le contexte de la présence ou de l'utilisation des TIC (technologies mobiles, classes d'apprentissage actif, visioconférence, etc.).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Séminaire	

PPA 6690(15)	Cours: 147787	1992/09/01
Recherche		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 6695(15) Cours: 147788 1992/09/01
Mémoire
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7000(6) Cours: 147791 1992/09/01
Séminaire de recherche
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7200(0) Cours: 147792 1992/09/01
Examen général de doctorat
Ce cours est publié sans description.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Examen de synthèse

PPA 7210(3) Cours: 147793 1992/09/01
Lectures individuelles en psychopédagogie
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7290(39) Cours: 147794 1992/09/01
Recherche
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Pratique

PPA 7295(45) Cours: 147795 1992/09/01
Thèse
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7600(0) Cours: 147799 1992/09/01
Examen général de doctorat
Ce cours est publié sans description.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7610(3) Cours: 147800 1992/09/01
Lectures individuelles en andragogie
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPA 7690(39) Cours: 147803 1992/09/01
Recherche
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Pratique

PPA 7695(45) Cours: 147804 1992/09/01
Thèse
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
